



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le jeudi 14 avril 2011 — Vol. 42 N° 7

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport (3): volet Formation professionnelle

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture et de l'éducation

Le jeudi 14 avril 2011 — Vol. 42 N° 7

Table des matières

Formation professionnelle	1
Organisation des travaux	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	19
Documents déposés	19

Intervenants

M. Pierre Marsan, président

Mme Line Beauchamp

M. Dave Turcotte

M. Michel Pigeon

M. Patrick Huot

* Mme Mimi Pontbriand, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Le jeudi 14 avril 2011 — Vol. 42 N° 7

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport (3): volet Formation professionnelle**

(Onze heures dix minutes)

Le Président (M. Marsan): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Formation professionnelle, du portefeuille Éducation, Loisir et Sport, pour l'année financière 2011-2012. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. Mme Vallée (Gatineau) est remplacée par Mme Gonthier (Mégantic-Compton) et M. Robert (Prévost) est remplacé par M. Turcotte (Saint-Jean).

Le Président (M. Marsan): Je vous remercie. Je vous informe que nous procéderons à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes au maximum, incluant les questions et les réponses, sur l'ensemble des crédits du volet Formation professionnelle, du portefeuille Éducation, Loisir et Sport. Et nous mettrons aux voix ces crédits deux minutes avant la fin de la période de deux heures qui nous est allouée.

Formation professionnelle

Alors, il me fait plaisir de céder la parole immédiatement au porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, d'éducation des adultes et d'alphabétisation, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: Merci beaucoup...

Une voix: ...

Le Président (M. Marsan): Oui. Un instant!

Organisation des travaux

Mme Beauchamp: ...à titre d'information, donc, il n'y a pas de remarques préliminaires pour ouvrir ce bloc-là?

Le Président (M. Marsan): Il n'y a pas de remarques préliminaires, aux informations qu'on m'a données, à ce moment-ci.

Mme Beauchamp: Non? O.K.

Le Président (M. Marsan): C'est ça. Pour les blocs de deux heures et moins, il semble qu'il n'y a pas de remarques préliminaires.

Une voix: ...

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Marsan): Alors, oui, je vous...

Mme Beauchamp: Ça va.

Le Président (M. Marsan): C'est bien? Ça permet de clarifier. Et je vais immédiatement céder la parole à M. le député de Saint-Jean. M. le député.

Discussion générale

M. Turcotte: Merci beaucoup, M. le Président. Pour situer la ministre, j'aimerais commencer à parler du dossier de l'alphabétisation. Précédant le dernier budget du gouvernement, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec avait demandé au gouvernement que la lutte contre l'analphabétisme soit une priorité en éducation. Force est de constater qu'il n'y a pas vraiment de nouvelles sommes ou de nouvelles initiatives dans le budget ni dans le discours inaugural en matière d'alphabétisation. On sait pourtant que c'est un problème important, un enjeu national. On le voit, les répercussions, tant en santé, les gens qui ont de la difficulté à prendre leurs médicaments correctement, ou les institutions financières, les rapports d'impôt, peu importe, c'est 800 000 Québécois qui ont de la difficulté à dépasser le niveau 1. Et parallèlement à ça on doit garder en tête que le gouvernement fédéral avait coupé, en 2006, 5 millions de dollars. Donc, j'aimerais savoir, de la part de la ministre, où elle se situe par rapport à ça et si elle considère toujours que l'alphabétisation est une priorité et qu'on doit travailler à la promouvoir et à la favoriser.

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député. Alors, je vais demander à Mme la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport... et des Sports de bien vouloir prendre la parole.

Mme Beauchamp: Je veux juste être sûre d'avoir une information complète pour vous répondre. Peut-être juste prendre le temps de... en attendant que j'aie les chiffres à vous communiquer, prendre le temps de vous dire que j'ai rencontré le Regroupement des organismes en alphabétisation. J'ai pris le temps de les rencontrer. Moi-même, je proviens d'une circonscription où il y a un lot de personnes, dont des adultes, qui sont dans des démarches d'alphabétisation dans des organismes de mon comté et je suis très consciente des enjeux. Je suis très consciente, je dirais, aussi des statistiques, hein? Les statistiques sont préoccupantes, lorsqu'on examine les études menées pour évaluer le degré d'alphabétisation chez les Québécois et Québécoises, et ça demeure un enjeu vraiment extrêmement important.

Vous avez aussi raison de dire que, derrière les enjeux d'alphabétisation, il y a d'autres enjeux sociaux, et souvent les organismes qui oeuvrent dans le domaine de

l'alphabétisation font des interventions qui sont aussi, parfois, de d'autre nature, et je suis consciente de cela également.

Peut-être juste à des fins d'information, donc, vous dire que les budgets sont là. On m'indique ici, là, que le total des crédits octroyés dans le domaine de l'alphabétisation s'élève à un peu plus de 18 millions de dollars — c'est 18 229 800 \$ — qui se déclinent, là, dans des champs d'activité, je vais appeler ça ainsi, que sont: l'alphabétisation populaire, avec tout près de 13 millions; dans la lutte contre le décrochage scolaire, 2,3 millions; dans les programmes qu'on appelle l'École de la rue, un peu plus de un demi-million de dollars; et dans la formation continue, à 1,4 million de dollars. Et il y a aussi, toujours sur le thème de la persévérance scolaire, des ententes de service qui s'élèvent à un peu plus de 200 000 \$. Mais pour un... Il y a aussi des projets qu'on octroie. Il faut le dire, il y a aussi des... il y a du financement de base à des organismes, il y a des projets aussi qui sont octroyés pour environ 780 000 \$, ce qui donne ce budget d'un peu plus de 18 millions de dollars.

Il y a 141 organismes communautaires qui sont soutenus à la mission. Il y a 15 organismes communautaires qui sont soutenus en entente de service. Et 31 organismes communautaires ont reçu des projets... Non, je devrais présenter ça ainsi: 30 organismes sont à la fois soutenus à la mission et ont aussi reçu un projet, et il y a 187 organismes d'action communautaire qui sont — donc, le total, là, 187 organismes — soutenus par le ministère de l'Éducation, dont 180 au niveau de la mission globale.

Peut-être aussi, en complément d'information, vous indiquer que, lors de ma rencontre avec le regroupement des organismes en alphabétisation, j'ai entendu et j'ai compris des doléances qu'ils avaient au niveau de... Et je suis sûre qu'il n'y avait aucune intention, de la part du ministère, de... j'ai envie de dire, de compliquer la vie des organismes, là, loin de là, mais, je dirais, le temps a fait en sorte que les périodes d'analyse et d'octroi des subventions s'est retrouvé, au fil des années, décalé. Et ça prenait, ça présentait des inconvénients que je qualifierais... des inconvénients importants aux organismes qui recevaient, j'ai envie de dire...

Je vais vous donner un exemple. Quand, moi, je suis arrivée, le 11 août dernier, c'est plus tard à l'automne... On est en septembre ou octobre, au moment où j'ai signé les lettres autorisant les subventions à la mission et autorisant les projets. Et, je l'ai reconnu avec les organismes, le fait qu'ils reçoivent à ce moment-là de l'année les budgets ne leur permet pas d'organiser les activités dans les calendriers connus, je dirais, là, de la rentrée en septembre, et tout ça. Ça fait que j'ai convenu avec eux qu'on demandait au ministère de tout faire pour que la période d'analyse de projet... qu'on récupère les mois qui avaient été perdus avec le temps. Et, si je ne me trompe pas, c'est... Pour le mois de juin?

Une voix: Oui.

Mme Beauchamp: C'est pour le mois de juin, dorénavant, qu'on va tout mettre en oeuvre, là, pour que les lettres d'annonce des subventions à la mission et les lettres d'annonce pour les projets soient plutôt signées, avant la fin du mois de juin, permettant ainsi aux organisations

de, je dirais, se préparer en cas... de se préparer et d'être plus prêts avec ce qu'il est convenu d'appeler la rentrée dans le secteur de l'éducation et de l'alphabétisation.

M. Turcotte: M. le Président, si on regarde dans nos cahiers, là, de réponses aux demandes de renseignements particuliers qu'on avait posées, les questions de l'opposition officielle, on a le tableau et on voit que, depuis 2005-2006... On n'a pas les chiffres avant, mais, depuis 2005-2006, on voit que les nombres de personnes, les nombres d'inscriptions dans les services d'alphabétisation sont en chute. Et, comme je vous ai dit préalablement, parallèlement à ça, on a, j'ai compris, là, de la présentation que vous avez faite, des budgets actuels du ministère, mais on a encore toujours, à côté, un 5 millions qui n'est... le 5 millions, qui n'est pas indexé, on s'entend, mais 5 millions de septembre 2006 que le gouvernement fédéral a coupé, via le Programme d'apprentissage, d'alphabétisation, d'acquisition des compétences essentielles des adultes, qui, à l'époque, en 2006, si on se fie à la note de votre ministère... qui entendait étudier la possibilité de rapatrier les sommes contenues dans cette entente fédérale-provinciale pour faire en sorte qu'on aille rechercher ce 5 millions là qui est essentiel pour les groupes d'alphabétisation.

Donc, est-ce que c'est encore une demande de votre ministère d'aller chercher cet argent-là du gouvernement fédéral, et de voir quelles sont vos actions que vous allez poser pour aller chercher cet argent-là?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

● (11 h 20) ●

Mme Beauchamp: Je peux... Vous savez donc qu'historiquement... Vous le savez parce que je pense que ça a été traité dans d'autres études de crédits par ma prédécesseure notamment, donc je ne veux pas reprendre tout l'historique des actions menées, mais peut-être vous dire que, dans la dernière année, en... à compter de mai 2010, des négociations se sont intensifiées entre le ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada... Notamment, une rencontre s'est tenue en juin 2010 sur cette question. Et, par la suite également, peut-être vous préciser qu'en novembre dernier, en novembre 2010, une lettre sous la signature de la sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a également été acheminée au sous-ministre des Ressources humaines et Développement des compétences Canada, où on rappelle nos attentes et on rappelle également le fait que, pour le Québec, il y a une compétence du Québec en matière d'éducation. On rappelle dans cette lettre les priorités que l'on accorde, notamment les priorités de développement en alphabétisation. Donc, durant la dernière année, il y a eu des échanges, il y a eu des rencontres, il y a eu échange de lettres, et les discussions vont se poursuivre. Je pense que la campagne fédérale qui se déroule en ce moment est une occasion pour que les enjeux liés notamment à l'alphabétisation prennent toute leur place.

Le Président (M. Marsan): M. le député.

M. Turcotte: Merci, M. le Président. Est-ce que la ministre a un échéancier, une fenêtre, un horizon pour aller chercher cette entente-là? Parce qu'on le voit, là, il y a vraiment une diminution. En 2005-2006, on parlait de 15 257 inscriptions en alphabétisation, et maintenant, en

2009-2010 — bien, ce n'est pas maintenant, mais c'est la dernière année qu'on a — 12 109. Donc, on parle d'à peu près 3 000 personnes de moins. 3 000 personnes, ça peut paraître pas beaucoup, mais, quand on dit 3 000 sur 15 000, c'est beaucoup. Et, quand on parle de 800 000 Québécois qui ne dépassent pas le niveau 1 ou qui ont de la difficulté à le dépasser, c'est beaucoup de personnes qu'on laisse en plan.

Donc, est-ce que la ministre a une idée... Quand on voit que cet argent-là... Exemple, là... Deux exemples concrets dans le Bas-du-Fleuve, en Gaspésie, deux commissions scolaires qui ont eu de l'argent de ce programme-là, des initiatives fédérales-provinciales, qui ont pu mettre à jour un plan de communication, mettre en place un site Web, des publicités radiophoniques, engager des ressources dans les milieux pour faire de l'animation, de la promotion pour aller cibler des clientèles, les jeunes, les aînés, les travailleurs, et faire en sorte que ces gens-là puissent avoir une formation en alphabétisation. On a augmenté de 12 % le nombre d'inscriptions. Et, suite à 2009, suite aux coupures du gouvernement fédéral, bien, le comité mis en place dans ces deux régions-là, bien, a été obligé de se saborder parce qu'il n'avait plus d'argent, et là on revient au point zéro. Donc, est-ce que la ministre a un échéancier pour aller chercher cet argent-là, qui est important pour le Québec, et sinon de mettre davantage d'argent au sein de l'alphabétisation via son ministère?

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Saint-Jean. Mme la ministre.

Mme Beauchamp: Juste indiquer au député qu'il a bien vu que des démarches sont en cours auprès du gouvernement fédéral. Ce sont des démarches qui vont se poursuivre. Je peux même lui donner l'éclairage, là, sur un peu l'écueil que nous rencontrons. C'est le fait que, du côté du gouvernement fédéral... en tout cas, je vais plutôt dire du côté du gouvernement du Québec, on insiste et on fait les représentations pour que les projets que le gouvernement fédéral pourrait financer, premièrement, que ça se fasse en tout respect des champs de compétence du Québec et que notamment les clientèles qui sont plus éloignées du marché du travail soient bel et bien admissibles et couvertes par le financement qui pourrait provenir, là, d'un partenariat avec le gouvernement fédéral. Et, au moment où on se parle, c'est sur cet enjeu des clientèles plus éloignées du marché du travail, c'est sur cet enjeu-là que les discussions se poursuivent.

Je vais aussi donner un éclairage que, je pense... qui est intéressant, au député. C'est le fait que... Il parle des baisses d'inscriptions dans les services d'alphabétisation. Les données qu'il cite sont exactes, mais je veux juste donner un éclairage sur le fait qu'il y a par ailleurs, en éducation des adultes, des hausses d'inscriptions. Et, moi, ce qu'on m'indique, c'est aussi le fait qu'il y a eu des services... et là je veux être bien comprise, là, je ne suis pas en train de dire que ce qui se faisait dans le passé n'était pas correct, là, je veux être bien comprise, mais je dirais que, sous le grand thème de l'alphabétisation, il y avait certains services qui étaient rattachés à cela, qui ont été, je dirais... qu'il y a comme eu une réorganisation, je pourrais appeler ça comme ça, ce qui fait que les services maintenant sont identifiés aussi dans certaines catégories où je peux... où je pouvais peut-être retrouver, avant, ces adultes-là comme faisant... étant admissibles à l'alphabétisation, mais peut-être... Et

je ne dis pas tous, là. Je ne veux pas prétendre ainsi qu'il n'y a pas d'impact au retrait du gouvernement fédéral. Ce n'est pas ça, mon propos. Mais je veux juste atténuer l'analyse de la baisse des inscriptions au niveau de l'alphabétisation en insistant sur le fait que, par ailleurs, je retrouve des adultes inscrits...

Je vais vous donner un exemple. On me parle des modifications au programme d'alpha en me disant que, depuis 2008-2009, avec l'implantation du nouveau programme pédagogique aux adultes, les étapes 3 et 4 du programme d'études d'alphabétisation sont dorénavant intégrées au présecondaire. On constate une hausse d'inscriptions dans ce service d'enseignement, passant de 5 356 inscriptions en 2007-2008 à 11 410 en 2009-2010. Ça, c'est un exemple que je peux donner où on parle ici d'une notion d'alphabétisation mais intégrée... les chiffres sont intégrés à des notions liées au présecondaire.

Un autre exemple qu'on pourrait donner, c'est l'intégration socioprofessionnelle. Il y a une clientèle de plus en plus nombreuse, qui désire acquérir des compétences et qui suit une formation menant à un métier semi-spécialisé. On parle d'aide-concierge, d'aide-cuisinier. Et, juste, peut-être, mentionner ici, on constate une augmentation des inscriptions dans ces métiers semi-spécialisés de 11 607 inscriptions en 2007-2008 à 14 124 en 2009-2010.

On peut parler aussi, par exemple, de l'intégration sociale. Le service d'intégration sociale a vu passer ses inscriptions de 26 213 en 2007-2008 à 32 000 en 2009-2010. C'est un service qui permet aux adultes qui éprouvent des difficultés d'adaptation sur le plan intellectuel, social, physique d'avoir accès à un cheminement personnel visant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice d'activités, de rôles sociaux, et ça mène à la poursuite des études. Peut-être ici ce programme, ce volet intégration sociale, c'est un bon exemple de ce que tantôt je voulais dire en disant que, dans des groupes d'alphabétisation, on retrouve aussi, parfois, des gens qui peuvent avoir un problème d'alphabétisation mais qui souvent, aussi, présentent d'autres types de problématiques psychosociales et qu'on peut retrouver maintenant ces gens-là peut-être plutôt dans une démarche d'intégration sociale menant vers d'autres étapes de scolarisation.

Peut-être juste terminer en vous disant aussi qu'il y a un soutien additionnel avec la consolidation des SARCA. Nous, nous jugeons que les adultes sont de mieux en mieux orientés justement vers soit purement un programme d'alphabétisation, ou vers, par exemple, un programme d'intégration sociale quand les dynamiques psychosociales sont plus complexes, ou vers les notions d'intégration socioprofessionnelle menant vers des métiers semi-spécialisés. Parce que, dans les statistiques que l'on donne, et qui sont préoccupantes, on parle d'alphabétisation mais aussi il peut y avoir des gens qui ont une base mais qui... par exemple, ont une base suffisante en lecture, en écriture pour être capables d'accéder à un métier semi-spécialisé. Je termine en...

M. Turcotte: M. le Président, j'aimerais demander à la ministre: Est-ce qu'elle pourrait nous déposer les chiffres qu'elle a mentionnés? Parce que je trouve ça très intéressant. Oui? O.K. Parfait. Puis j'aimerais peut-être...

Mme Beauchamp: La réponse est oui, M. le Président. Nous, ça nous fera plaisir d'acheminer vers le secrétariat les statistiques que je viens de décliner.

Le Président (M. Marsan): Alors, je vous remercie.

M. Turcotte: O.K. Merci beaucoup. La ministre en a parlé, de l'augmentation du nombre d'inscriptions en éducation des adultes. On le voit, là, il y a eu beaucoup d'articles à ce sujet-là, on a vu dans les médias, un peu partout. On sait aussi que cette hausse d'inscriptions là amène un problème, qui est les listes d'attente en éducation des adultes. Parce qu'on sait que c'est des enveloppes fermées. Donc, il y a une enveloppe attribuée en fonction des moyennes des trois dernières années. Et là les groupes, les commissions scolaires nous disent: Bien, on a plein de demandes. On a des gens qui font le choix de retourner à l'école et de s'inscrire. Et là on arrive devant une porte, puis on leur dit: Bien, mettez-vous sur la liste d'attente, puis on va vous revenir. Je sais qu'il y a des initiatives pas rapport à la formation à distance, par exemple, mais est-ce qu'il y a des réflexions qui se font auprès de la ministre pour revoir la question des enveloppes et du financement des commissions scolaires pour l'éducation des adultes?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.
● (11 h 30) ●

Mme Beauchamp: Bien, M. le Président, peut-être juste un point de vue, et je vais voir si on peut donner un autre éclairage, là. Et je vois que les chiffres sont très, très, très petits.

Une voix: Oui, ils sont très petits.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Beauchamp: J'ai découvert hier que j'avais besoin d'éloigner les feuilles pour mieux les lire, là, ça fait que c'est un choc, encore, pour moi. Mais je veux juste vous dire ceci... Mais peut-être juste une réponse générale et, si nécessaire, je verrai si peut-être...

Ah! J'ai encore oublié de présenter l'équipe qui m'accompagne. J'ai fait ça systématiquement à chaque jour de mon étude de crédits. Est-ce que vous me donnez... Ou je le ferai sur le bloc gouvernemental.

Une voix: ...

Mme Beauchamp: Non, non, c'est ça. Ça va, ça va, ça va. Mais j'allais juste vous dire que peut-être qu'on pourra voir si... par exemple, si la sous-ministre adjointe, Mme Mimi Pontbriand, qui m'accompagne, peut vous donner un éclairage encore plus spécifique.

Mais je vais juste faire la grande réponse globale au niveau des sommes. Je pense qu'il faut qu'on se remette dans un contexte où le gouvernement du Québec a choisi de faire des déficits — ce qui n'est pas banal, là — pour être... pour ne pas couper dans des services. Mais je voulais juste remettre ça dans le grand contexte. Donc, ça comprend les services en santé et en éducation. Je voulais juste remettre ça dans son grand contexte parce qu'il y a là un choix qui a été un choix important. Les crédits en éducation, ce sont des crédits qui ont été augmentés. C'est vrai pour le réseau primaire, secondaire, pour le réseau collégial, pour les réseaux, bien sûr, universitaires, avec le plan de réinvestissement. Mais par ailleurs, donc, je veux juste indiquer que l'effort budgétaire, c'est un effort budgétaire important,

au prix de faire un déficit et au prix de devoir faire les sacrifices qu'aussi les réseaux des commissions scolaires, des cégeps, des universités devront faire, au niveau administratif, pour qu'on retourne à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Donc, je conçois qu'on dise: Les besoins sont là, les demandes sont importantes.

On m'indique ici, là, que les crédits...

Le Président (M. Marsan): En terminant.

Mme Beauchamp: Je veux juste donc vous... Je vais juste vous indiquer, à partir de chiffres que j'ai... puis on aura l'éclairage, si nécessaire. Mais, par exemple au niveau de l'éducation des adultes — oui, je suis bien dans les centres d'éducation aux adultes — pour faire une comparaison, en 2005... O.K., ça, c'est les...

Une voix: ...

Le Président (M. Marsan): Alors...

Mme Beauchamp: D'accord. Je suis désolée. C'est parce que ce n'est pas les chiffres des crédits, hein? Ce qu'on m'avait...

Le Président (M. Marsan): Oui. Oui, Mme la ministre, nous pourrions y revenir. Le temps est déjà écoulé pour cette première période d'échange. Et vous allez me permettre de céder la parole à M. le député de Charlesbourg, qui est l'adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. M. le député.

M. Pigeon: Merci, M. le Président. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour à toutes les personnes qui vous accompagnent. Et bonjour à mes collègues de l'Assemblée. Et, Mme la ministre, si vous avez des remarques préliminaires à faire, nous les écouterons, bien sûr, avec plaisir.

Mais je vais me permettre quand même de parler d'un sujet, brièvement, qui, je pense, vous intéresse beaucoup. C'est la question de l'adéquation formation-emploi. On parle de formation professionnelle et technique. Et on a mentionné à plusieurs reprises à quel point on aurait besoin de travailleurs qualifiés dans les années qui viennent. Et je pense que c'est donc un sujet important.

J'aimerais rappeler, d'ailleurs, que j'ai eu le plaisir d'accompagner Mme la ministre au Centre de formation professionnelle Fierbourg, il n'y a pas si longtemps, pour annoncer un investissement d'environ 9 millions de dollars pour l'agrandissement du centre de formation, pour permettre, entre autres, une amélioration des plateformes d'enseignement dans le domaine de l'horticulture et aussi pour permettre de former plus de personnes dans le domaine de la santé. Et j'ai bien vu, à ce moment-là, à quel point il y a des demandes en formation professionnelle et à quel point c'est important de pouvoir s'ajuster correctement. Alors, j'aimerais que Mme la ministre, si c'est possible, nous parle un peu de tous les moyens que le ministère peut prendre pour s'assurer qu'il y a une bonne adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation professionnelle et technique.

Et il m'apparaît aussi que, dans la foulée, Mme la ministre pourrait peut-être nous parler de la tournée

régionale et de la rencontre nationale, parce que je sais qu'il y a un travail qui est en train de se faire actuellement. Il y a des consultations régionales qui sont prévues dans les 17 régions administratives du Québec afin d'alimenter la réflexion sur le thème de l'adéquation formation-emploi, et ensuite il y aura une rencontre nationale les 13 et 14 juin. Donc, je pense que le ministère est en route, là, pour travailler de façon forte cette adéquation et j'aimerais que Mme la ministre nous en parle.

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. Et ça va me faire plaisir de répondre au député de Charlesbourg, mais il me pardonnera si j'utilise un peu de son temps de questions et d'échange pour vraiment présenter les personnes qui m'accompagnent et qui sont au service des parlementaires pour répondre à leurs questions.

Je veux vous présenter la sous-ministre en poste, Mme Louise Pagé, Mme Mimi Pontbriand, qui est la sous-ministre adjointe, Mme Julie Lévesque, directrice Planification et coordination sectorielles, M. Daniel Desbiens, le directeur Formation professionnelle et technique, M. Yves Bourassa, le directeur Gestion sectorielle des ressources, Mme Geneviève Moisan, la directrice Éducation des adultes et action communautaire, et, en équipe de soutien, Mme Joëlle Jobin, M. Jérôme Lapointe et Mme Madeleine Poirier.

Je veux aussi vous indiquer que je suis accompagnée de membres de mon cabinet, soit la responsable des travaux parlementaires, Mme Isabelle Roy, mon chef de cabinet, François Crête, et également deux conseillers politiques qui sont en lien avec les sujets qui peuvent être traités ce matin, soit Mme Mélanie Gravel, qui notamment s'occupe, notamment, entre autres choses, des dossiers d'alphabétisation, et également M. Abdulkadir Abkey, qui est derrière moi, qui s'occupe de la section Formation professionnelle et technique, entre autres choses, également. Voilà. Et ces personnes-là sont à votre service, chers parlementaires.

Maintenant, en réponse à la question du député de Charlesbourg, je veux rappeler au député de Charlesbourg l'événement très important qui a eu lieu en janvier 2010, lorsque le premier ministre a tenu cette rencontre sur l'avenir économique du Québec à Lévis. J'en parle parce que ce qui est ressorti très fortement, lors des échanges qui ont eu lieu avec à la fois des représentants, bien sûr, du monde du travail, les secteurs économique, de l'industrie... Il y avait là des représentants des secteurs financier, manufacturier. Il y avait les représentants syndicaux, le monde municipal, des représentants du monde de l'emploi, du monde communautaire. Je pense que tout le monde a réalisé que... tout le monde s'entendait pour dire que le Québec était l'endroit — notamment en Amérique du Nord, mais on sait maintenant que c'est même vrai quand on se compare avec plusieurs pays européens — où on s'est le mieux sorti de la crise financière et économique de la fin des années 2008.

Mais tout de suite ces gens-là nous ont envoyé un signal qui était très fort, et c'était la question, l'enjeu de l'impact de la démographie au Québec puis les enjeux de main-d'oeuvre qui nous attendaient. Et c'est des enjeux, effectivement, extrêmement importants. Je le répéterai souvent, sûrement, au cours de cet avant-midi, mais juste

vous rappeler que, d'ici trois ans, il y aura 740 000 emplois à combler; d'ici 2018, 1,4 million d'emplois à combler au Québec. C'est l'effet conjugué de deux phénomènes. Une première bonne nouvelle, c'est le fait qu'il y a de la croissance économique au Québec. Et on estime donc qu'une partie de ces emplois, ce sont des nouveaux emplois créés à combler. Mais une autre partie de ces emplois, indéniablement, ce sont des emplois qui seront libérés par la retraite, la prise de retraite de nombreux Québécois, Québécoises qui sont de la génération qu'on appelle familièrement la génération des baby-boomers.

● (11 h 40) ●

Donc, il y a un enjeu de main-d'oeuvre. Et les employeurs et les syndicats vraiment nous ont... interpellés vraiment le gouvernement en disant: On s'en sort bien, mais là, si on veut continuer à être en avant des autres, il faut absolument répondre à cet enjeu de main-d'oeuvre et de le faire non seulement, bien sûr, là, non seulement en quantité, être sûrs qu'on a le diplôme, qu'on a le diplôme adéquatement, notamment, les jeunes Québécois, y compris ceux issus de l'immigration, mais il y avait également l'enjeu de la qualité de la formation. Non pas — je vous en reparlerai, là — qu'il y avait une contestation de la qualité de la formation, mais, quand je dis «de la qualité», je devrais plutôt dire «de l'adéquation entre la formation et les besoins de main-d'oeuvre», vraiment un signal envoyé, de dire: Les choses bougent. Les choses bougent rapidement, au Québec, et on doit être capable de suivre ce besoin de main-d'oeuvre. Et nettement il y a comme un rendez-vous historique, là, qu'on ne peut pas rater.

Face à ce constat, déjà, un geste a été posé deux mois plus tard. On est au printemps 2010. Donc, dans le budget 2010, il y a maintenant un an, ma prédécesseure, la députée de Fabre, avec le ministre des Finances et le premier ministre ont pu confirmer l'injection d'une somme de 75 millions de dollars en soutien à la formation professionnelle et technique. Il y avait 25 millions de dollars qui ont été réservés pour la mise à jour des programmes d'études et ensuite 50 millions à l'amélioration de l'offre de formation. La mise à jour des programmes d'études, c'est le fait que...

Prenons des exemples où, dans certains secteurs, après analyse, on voit qu'il y a maintenant une nouvelle technologie utilisée dans un métier donné. Et on va reconnaître ça par une mise à jour du programme de formation. Mais souvent ça veut... ça peut vouloir dire, bien sûr, l'ajout d'argent, de crédits, pour être capable de mieux outiller certaines commissions scolaires ou certains cégeps, par exemple en termes d'équipement, pour être en mesure, là, de répondre justement, avec les bons équipements, aux besoins du marché du travail. Ces sommes-là ont été pratiquement toutes annoncées, mais encore, moi, je signe des lettres où on accepte la revue de la formation et on accompagne ça des sommes adéquates.

Il y a aussi eu des annonces importantes en décembre dernier, décembre 2010, là, liées vraiment à la notion de l'amélioration de l'offre de formation. En décembre 2010, on a autorisé... on a donné, je dirais, 22 autorisations permanentes et 42 autorisations provisoires, qui ont été accordées pour la distribution, là, d'un peu plus d'une quarantaine de millions de dollars. En mars 2010, il y avait aussi eu une première étape, en mars 2010, 63 nouvelles autorisations, dont 45 autorisations permanentes et 18 autorisations provisoires. Je voulais vous l'indiquer en disant, donc, que, très peu de temps après le rendez-vous

économique... sur l'avenir économique du Québec, déjà le gouvernement a répondu présent et a mis 75 millions dans l'amélioration, donc, de l'offre de formation professionnelle et technique.

Néanmoins, il y a des enjeux fondamentaux qui doivent continuer à être débattus puis il y a des prises de décision qui doivent venir dans le secteur de la formation professionnelle et technique, et tout l'enjeu de l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'enjeu de la formation professionnelle et technique.

Lorsque je dis cela, je pense que tout le monde le reconnaît... Je prends juste le temps, comme ministre de l'Éducation, je prends juste le temps de redire quelque chose qui est important. C'est quand même, dans tout ça, l'importance de la formation de base qu'on doit octroyer, s'assurer que tout citoyen au Québec reçoive cette formation de base. Je tiens à le dire, parce que, lorsqu'on parle de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il y a certaines personnes qui interprètent cette expression-là comme étant un réseau de l'éducation qui pourrait, je dirais, être assujéti aux diktats du marché de l'emploi, je vais dire ça comme cela, et il y a toujours un rappel, puis c'est un rappel important, de dire: Oui, c'est, bien sûr, important de répondre au marché de l'emploi, mais le réseau de l'éducation a en soi une mission de base qui est la formation générale des individus. Et je veux juste... je pense que ça, c'est mon rôle à moi, comme ministre de l'Éducation, de rappeler qu'on en est conscient. Il n'y a pas un déni ou il n'y a pas une abdication de cette notion-là de la formation de base. Mais il y a quand même nettement les enjeux, bien sûr, de dire: Est-ce que je suis capable, par la formation qui est donnée au Québec, de répondre adéquatement aux besoins du marché du travail et de la main-d'oeuvre dont on a besoin?

Je vais vous donner l'exemple, peut-être... Récemment, encore, j'ai rencontré des intervenants du secteur de l'industrie de l'aéronautique. C'est un secteur qui bouge. Premièrement, c'est un fleuron au Québec, nettement, mais c'est un secteur qui bouge rapidement. C'est un secteur qui a des attentes très élevées par rapport au fait d'avoir accès à un bassin de main-d'oeuvre. C'est un secteur même où ils ont des décisions à prendre, hein, c'est-à-dire: Où je vais faire le développement de tel avion ou de tel hélicoptère? Est-ce que le Québec va être en mesure de continuer de m'offrir une main-d'oeuvre, tant des ingénieurs, que les spécialistes issus de la formation technique, que les employés issus de la formation du parcours professionnel offert?

Et ce qui est intéressant dans ce cas-ci, par exemple, c'est que des représentants de l'industrie de l'aéronautique vont eux-mêmes renommer l'importance de la formation de base. Ils vont redire: C'est très important que les jeunes Québécois et Québécoises soient formés pour être forts notamment, là, l'exemple... Bien sûr, on ne sera pas étonné, dans un domaine qui est lié à l'aéronautique, les représentants de l'industrie vont dire: C'est extrêmement important que les jeunes soient bien formés en mathématiques. Ils ne sont pas en train de dire: Je veux que le jeune soit capable de manipuler ma machine. Ce n'est pas ça du tout, le discours de l'industrie. C'est: Je veux que les jeunes Québécois et Québécoises soient forts en mathématiques parce qu'ensuite ils peuvent aller chercher la formation dans le parcours de formation professionnelle. Mais c'est encore tant mieux si, après ça, on s'assure qu'ils sont capables d'aller... continuer en formation continue, aller chercher leurs

attestations d'études collégiales ou leurs formations, même au niveau technique, au niveau de la gestion intégrée des procédés. Et, mon Dieu, ils peuvent peut-être même continuer au niveau du génie à l'université.

Je tiens juste ici à le dire, c'est un bon exemple où c'est une industrie qui n'est pas en train de dire: Mettez mes machines dans une école, formez-les sur mes machines, vous me les renverrez après, là. Ce n'est absolument pas ça, le discours de l'industrie de l'aéronautique. Mais c'est une industrie qui nous envoie le signal de dire: Écoutez, j'ai des besoins de main-d'oeuvre importants, et est-ce qu'on a en ce moment, au Québec, les bons mécanismes, là, pour m'assurer que cette main-d'oeuvre-là sera formée, disponible et répondant aux attentes de l'industrie?

C'est des enjeux, je vous disais, qui étaient importants, parce que, bien que les inscriptions augmentent en formation professionnelle et technique, bien que les inscriptions augmentent en éducation des adultes, il y a encore du chemin à faire. Je vous dirais, c'est un peu l'expression de dire: On est sur la bonne voie, mais il y a encore nettement du chemin à faire.

Et c'est pour cela que ce que nous avons proposé, c'est une série de rencontres qui se déroulent dans chacune des régions du Québec. Je pourrai sûrement y revenir plus longuement un peu plus tard, là, puis vous décrire le processus, mais il y a une série de rencontres qui se déroulent en ce moment même dans toutes les régions du Québec et qui va culminer avec une rencontre nationale coprésidée par la ministre de l'Emploi, la députée de Laviolette, et par moi. Le premier ministre en a parlé dans son discours inaugural. Il a dit que cette rencontre, qui se déroulera les 13 et 14 juin prochain, c'est un moment de décision. C'est extrêmement important. Honnêtement, là, je ne peux pas sortir de là avec une série de vœux amenant à une série de dialogues, alors que, d'ici trois ans, j'ai 740 000 postes à combler. Au mois de juin, ça doit être un moment de décision.

Et il y a des enjeux qui touchent autant la question, comme on disait, de l'adéquation avec les besoins du marché du travail, mais il y a l'autre enjeu, qui est la notion d'être capable de répondre à des besoins d'emploi dans des secteurs qui sont à haute valeur ajoutée. En fait, l'exemple de l'aéronautique que je vous donnais spontanément est un bon exemple de cela, en disant: Il y a des secteurs qui sont des secteurs de pointe au Québec. Ça fait partie des fleurons, des créneaux du développement économique du Québec. Est-ce qu'on est capable, là, d'avoir la bonne stratégie pour être capable de répondre à ces besoins-là?

Et, finalement, le troisième volet de ces rencontres, et je suis sûre que ça va vous faire... que ça va faire plaisir au député de Charlesbourg, parce que je sais que c'est important pour lui, il y a la question de l'offre de formation continue dans ces secteurs-là. Pourquoi prendre le temps d'asseoir les partenaires? Parce que, dans ces forums, dans ces rendez-vous régionaux, vous avez à la fois commissions scolaires, bien sûr cégeps, vous avez la commission...

Ah! j'oubliais de mentionner — et c'est extrêmement important, je m'en voudrais de ne pas le faire — que la série de rencontres régionales et la rencontre nationale se fait en étroite collaboration, je dirais, je vais dire gentiment, sous le regard bienveillant, attentif de la Commission des partenaires du marché du travail. La ministre de l'Emploi et moi, nous les avons déjà rencontrés et nous ferons

une autre rencontre au mois de mai, préparatoire à la rencontre nationale, avec la Commission des partenaires du marché du travail. Les tables interordres, chaque région, sont aussi autour de la table, les ministères concernés, le ministère de l'Emploi, bien sûr, les étudiants également sont invités, sont présents, les CRE sont invitées, elles sont présentes.

● (11 h 50) ●

Je veux juste prendre le temps de dire pourquoi... Parce qu'il y avait déjà eu un travail fait dans les régions du Québec, au moment où on a fait l'analyse des besoins en formation professionnelle, et qui a fait ce travail de distribution, je dirais, là, d'octroi des 75 millions dont je parlais un peu plus tôt. Mais, ici, moi, je suis...

Deux raisons. Premièrement, parce qu'à mes yeux, à l'évidence même, les enjeux de formation professionnelle et technique peuvent être très différents d'une région à l'autre. Prenez la région de la Côte-Nord, avec toutes les perspectives que donne le Plan Nord, ou prenez la région de l'Abitibi ou en haut du Lac-Saint-Jean, ce sont des régions, en termes de formation professionnelle et technique, là, je vais vous dire, là, il y aura des enjeux, là, d'être capable de fournir la main-d'oeuvre bien formée. Une région comme la Maurice est une région en conversion économique, et les enjeux sont différents. Et, la grande région métropolitaine, Montréal, Laval, Montérégie, il y a, par exemple... ce n'est pas l'unique enjeu, mais il y a des enjeux liés au fait que ce sont des régions qui... où très souvent on retrouve la majorité des immigrants qui... les nouveaux arrivants, qui s'installent dans ces régions, et là il y a les enjeux de reconnaissance des acquis, reconnaissance de diplômes, formation de ces nouveaux arrivants selon les exigences québécoises. Donc, on voit que les réalités par région, sur le territoire québécois, peuvent être des réalités vraiment très différentes. Et, moi, je pense qu'il est important, comme gouvernement, qu'on prenne le temps d'écouter les enjeux qui vont ressortir dans chacune des régions.

Et l'autre message qu'on envoie, c'est que, si on prend le temps d'avoir une démarche par région, c'est que, lorsqu'on va arriver au 13, 14 juin prochain, on fera... on devra aussi... on aura la sensibilité de faire preuve de souplesse. Moi, je suis vraiment une tenante de la souplesse. Je ne suis pas pour le mur-à-mur. Je suis pour du sur-mesure. Et ça veut aussi dire qu'il y a des enjeux dans certaines régions... Par exemple, prenons la Gaspésie. Il y a des enjeux très criants liés, je dirais, à la survie du cégep, à l'attraction de clientèles dans ce cégep-là, notamment dans les formations professionnelles et techniques offertes par le cégep. Il y a des enjeux de collaboration entre commissions scolaires et cégeps. Et, moi, je veux juste envoyer le signal que, derrière ces enjeux, au niveau de la façon dont on offre... dont on doit offrir la carte de formation professionnelle et technique, il se peut qu'on accepte des modèles qui seront peut-être des bancs d'essai même, hein, une forme de banc d'essai. On va essayer des modèles, dans certaines régions, sans que ça veuille dire qu'on est en train de faire une mégaréforme et que ça veuille dire que tout le monde doit suivre le même chemin.

Je suis à la recherche de beaucoup de souplesse parce que la réalité, là, ce qu'il faut qu'on se dise, là, ça prend de la souplesse parce qu'avant tout — et, le député de Charlesbourg, je sais qu'il est conscient de ça, sensible à ça — c'est que là, pour répondre aux besoins du marché du travail, ça prend de la souplesse parce qu'avant tout

ça va prendre de la vitesse. Je vous le disais, là, je ne peux pas être dans des mégaréformes. Mais en même temps je dois être dans les changements parce qu'indéniablement il y aura un enjeu de la vitesse avec laquelle on est capable de former et de répondre aux besoins du marché du travail.

Je termine en disant... Et j'y reviendrai, mais il faut lire le message fort envoyé avec le fait que cette rencontre est coprésidée par deux ministres, Emploi et Éducation, parce que, j'y reviendrai, nous savons que les enjeux de collaboration entre le ministère de l'Emploi et le ministère de l'Éducation sont des enjeux présents, sont des enjeux importants. Puis il y a parfois des situations ou des irritants à régler. Nous sommes là pour les régler.

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Et nous poursuivons notre période d'échange avec le porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, d'éducation des adultes et d'alphabétisation, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: Merci, M. le Président. Je voudrais entendre la ministre sur la question de la réforme en éducation des adultes. Elle devait être implantée en septembre 2008. Elle a été reportée d'un an. Il y a eu quelques reports. Je sais aussi qu'il y a, dans certains cas, une implantation facultative, dans certaines commissions scolaires. C'est un peu au choix, puis les commissions peuvent l'implanter.

Donc, j'aimerais ça savoir où en est l'implantation à travers le Québec. Est-ce que la ministre a un portrait des commissions scolaires qui ont fait le choix de l'implanter? Tantôt, la ministre en parlait, notamment en matière d'alphabétisation, en disant qu'avec la réforme, bon, bien, ça changeait le nombre d'inscriptions en alpha parce que... Bon. Donc, ça a quand même un impact. Et aussi on sait que de plus en plus des inscriptions des étudiants qui étudient en éducation des adultes sont des jeunes qui bientôt, ou dans certains cas actuellement, ont connu la réforme au secondaire et au primaire. Donc, pour faire un pont, pour ne pas qu'ils soient complètement désorientés. Mais aussi, d'un autre côté, ça prend aussi de l'accompagnement pour les enseignants, parce que c'est majeur, la réforme au niveau de l'éducation des adultes, parce que ce n'est pas toute la même matière, le même niveau, dans la même classe. Il y a toute la question, aussi, de l'approche différenciée, donc faire en sorte qu'on... différentes méthodes d'apprentissage, à différents moments en éducation des adultes.

Donc, est-ce que la ministre, elle a un échéancier en termes d'implantation de la réforme, un portrait, et aussi, par rapport à l'implantation facultative, une idée, là, des écueils ou des réussites que les centres d'éducation des adultes qui l'ont implantée... pour nous indiquer un peu vers où on devrait aller?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: Oui. Je vais essayer d'être la plus transparente possible, là, par rapport à la question posée sur l'implantation du nouveau pédagogique à l'éducation aux adultes. Peut-être vous... Je vais commencer très clairement en vous indiquant que j'ai pris la décision que, pour la prochaine année, donc l'année 2011-2012, de nouveau, il y a la poursuite d'une implantation facultative du nouveau pédagogique. Je prends le temps de vous

dire, en toute transparence, que certains, je le sais, là, partenaires du réseau auraient préféré que l'on confirme l'implantation définitive, je vais dire ça comme ça, là, ou obligatoire du renouveau. Et je ne veux pas donner l'impression qu'il y a des prises de décision qui sont seulement sur des bases personnelles, comme ministre, mais je veux juste vous dire comment ça s'est passé, là.

Moi, j'arrivais. Et je considère qu'au niveau de la formation générale des jeunes, avec, par exemple, les changements apportés au bulletin et l'année que j'ai décidé, là, qu'on donnait un délai au niveau de l'implantation du bulletin, il y avait beaucoup... ça a soulevé en fait, je dirais, des enjeux sur l'articulation entre les outils d'évaluation, le matériel disponible sur, par exemple, la progression des apprentissages, etc., là. Je ne sais pas si on me comprend bien, là, entre le programme du renouveau pédagogique, les outils disponibles sur la progression des apprentissages, ensuite le bulletin, il y a eu du travail de fait pour en arriver à ce que chacune de ces étapes-là s'articule. Parce qu'on est quand même dans un contexte où, on le dit clairement, on apporte des ajustements à ce qu'on appelait familièrement, là, la réforme.

Et, compte tenu qu'on était dans un contexte d'ajustement au niveau de la formation générale des jeunes, lorsqu'on m'a proposé de dire: Est-ce que vous voulez confirmer ou pas l'implantation de la réforme, du renouveau pédagogique, au niveau de l'éducation aux adultes?, j'ai estimé qu'il pouvait y avoir, je dirais, un petit peu du bruit sur la ligne, je vais dire ça comme ça, là, mais que ça m'amenait, en tout cas même moi, à prendre une autre bouchée, qui était une bouchée importante, dans un contexte où il y avait ce travail d'ajustement fait au niveau de l'éducation générale des jeunes.

Et je me disais: Profitons du travail fait au cours de l'année 2010-2011, le travail préparatoire à l'implantation du bulletin, examinons le type de révision que ça nous demandait de faire dans les documents de support, là, les documents disponibles. Et je pense honnêtement que ce travail-là, qui est plus lié, là, à l'évaluation, le bulletin, bien, j'estimais vraiment que ce travail-là, fait au cours de l'année 2010-2011, allait nous donner un meilleur éclairage pour être sûrs que les éléments du renouveau pédagogique à amener de façon obligatoire à l'éducation des adultes seraient faits dans le bon contexte et avec les bons instruments.

Parce que, et je termine, vous n'êtes pas sans savoir qu'au niveau syndical les positions sont différenciées, je vais dire ça ainsi. Donc, nous le savons que, d'un point de vue syndical, il y a des gens qui militent pour, plutôt, une... je dirais, un abandon, même, du renouveau pédagogique et... Enfin, je ne veux pas mettre des mots dans leurs bouches, là, mais c'est perçu comme ça, en tout cas, là, puis ils feront les nuances qui sont nécessaires, mais c'est perçu comme des gens qui demandent, en tout cas, une révision en grande profondeur.

● (12 heures) ●

Mais il y en a d'autres qui se sentent peut-être plus à l'aise, mais, lorsqu'ils sont plutôt en accord, ils mettent quand même des conditions, et c'est des conditions importantes, donc, notamment, le fait que le matériel pédagogique soit disponible. Et je pense que là-dedans il y a... Ils demandent également, par exemple, que les programmes soient quand même un peu plus centrés sur les connaissances, et, ces éléments-là, moi, à mon arrivée, là, à

l'automne dernier, je n'étais pas en mesure d'avoir... en tout cas, moi, là, de porter un jugement définitif si tout était prêt selon les attentes par rapport à l'éducation aux adultes. Donc, j'ai choisi, là, de confirmer que l'implantation demeurerait facultative pour l'année prochaine, et on profitera des travaux de 2011 pour prendre une meilleure décision encore l'année suivante.

Je sais que vous aviez des questions sur le niveau d'implantation.

M. Turcotte: J'ai une question, oui, c'est ça. Bien, c'est le nombre... Est-ce que vous avez une idée du nombre de centres qui ont... de commissions scolaires qui se sont prévaluées de l'implantation facultative?

Mme Beauchamp: Est-ce que vous me donnez quelques secondes?

M. Turcotte: Est-ce que vous voulez chercher la réponse puis qu'on y revienne, là?

Mme Beauchamp: On m'indique ici, là, et je répète, là, c'est un petit peu gênant pour une ministre, mais c'est comme ça des fois, là, je suis un petit peu un perroquet, mais ça va, je m'assume. Vous me dites que c'est 85 % des cours?

Une voix: Oui, pour le premier cycle.

Mme Beauchamp: Pour le premier cycle.

M. Turcotte: 85 % des cours. O.K.

Mme Beauchamp: Pour le premier cycle.

M. Turcotte: Pour le premier cycle, O.K., parfait. J'aimerais parler maintenant de la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Est-ce que ça va?

Le Président (M. Marsan): Oui, allez-y, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: Oui? O.K.

Mme Beauchamp: Je voulais juste... Excusez-moi, c'est parce que je voulais juste qu'on me précise exactement l'éducation des adultes, qu'est-ce qu'on appelait «premier cycle».

M. Turcotte: Oui.

Mme Beauchamp: C'était ça, ma propre question, là, parce que je voulais juste qu'on se comprenne bien quand on disait «premier cycle», et on m'indique que c'est...

Une voix: Présecondaire...

Mme Beauchamp: Présecondaire...

Une voix: Secondaire I, II.

Mme Beauchamp: Secondaire I, II. Juste pour qu'on se comprenne bien. Donc, au premier cycle, ça équivaut à cela.

M. Turcotte: Parfait.

Mme Beauchamp: Et on pense que, dans une majorité de commissions scolaires, c'est adapté.

Le Président (M. Marsan): Alors, M. le député de Saint-Jean, la parole est à vous.

M. Turcotte: Bien, merci beaucoup, M. le Président. Maintenant, j'aimerais parler de la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Je n'ai pas beaucoup de temps, hein? Donc, je fais des petits blocs, là, vous allez me pardonner, mais je pense qu'à la sortie de cette période d'étude des crédits on va avoir quand même abordé plusieurs sujets fort importants.

La politique gouvernementale, vous le savez, Mme la ministre, a été présentée en 2002. Il y avait un plan d'action qui en découlait, un plan d'action 2002-2007 qui a été prolongé d'un an. Par la suite, il y a eu des consultations qui ont été faites en 2007, en juin notamment, elles se sont terminées en octobre 2007, et, par la suite, il devait y avoir une seconde consultation. Les gens du milieu, je ne veux pas moi non plus leur mettre des mots dans la bouche, là, mais disons qu'ils sont très critiques au niveau de l'attente de cette politique-là, ils se questionnent beaucoup.

Donc, est-ce que c'est toujours dans vos cartons de dévoiler un plan d'action découlant de cette politique-là? Est-ce que vous avez des idées à ce niveau-là? Parce qu'on parlait tantôt de l'alphabétisation. L'alphabétisation est un nerf... un morceau important de cette politique-là, là. J'en ai parlé dernièrement à l'Assemblée, mais 1,3 million des Québécois qui ne sont pas capables de lire ce qui est écrit en ce moment... Vous, je peux comprendre, parce qu'il est peut-être... il est un peu éloigné de vous, là, puis il faudrait avoir une très bonne vue pour être capable de lire sur le carton, là. Je me croirais un optométriste en ce moment, là, puis vous faire passer un test, mais il y a quand même 1,3 million Québécois qui ont de la difficulté à lire cette affiche à environ un pied ou deux de distance. Donc, cette politique-là est importante, le plan d'action aussi. Donc, est-ce que vous avez une idée quand le plan d'action va être dévoilé?

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre.

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. Juste vous indiquer que j'ai rencontré, chez les partenaires syndicaux dont il est question, différents intervenants et je sais, là, je veux juste dire que j'ai entendu, j'ai compris que... — comment je pourrais dire? — qu'une prochaine étape dans cette politique d'éducation aux adultes est attendue. Peut-être juste prendre le temps de vous dire qu'au ministère il y a une équipe... pas juste au ministère, mais, pour l'élaboration du prochain plan d'action, il y a une équipe qui a été mise en place. Cette équipe-là, cette équipe est composée de Mme Pontbriand, donc sous-ministre adjointe, et également de Mme Marie-Renée Roy, de M. Bernard Matte, du ministère de l'Emploi et des Services sociaux. Mme Roy est bien au ministère de l'Emploi?

Une voix: Sous-ministre adjointe.

Mme Beauchamp: Sous-ministre adjointe, merci, et M. Jean-Luc Trahan, qui est au niveau de la Commission des partenaires du marché du travail.

Donc, le comité est formé. Ce qu'on m'indique, c'est qu'il y a eu des consultations, je dirais, préliminaires de faites pour pouvoir rédiger et proposer, là, une autre politique... je dirais une nouvelle version de la politique d'éducation aux adultes. Et, en termes d'échéancier, honnêtement, je ne suis pas capable de vous donner un échéancier vraiment précis à part le fait que la rencontre du mois de juin est une... les rencontres régionales qui se déroulent et la rencontre du mois juin demeurent des... un événement venant nous apporter un éclairage important, je dirais, par rapport à ce qui doit être intégré dans la prochaine version de la politique de l'éducation aux adultes.

Je disais qu'entre 2002 et 2011-2012, en 10 ans, la situation, elle a grandement changé au Québec. Elle a changé par rapport au nombre d'adultes qui sont en parcours de formation. Elle a changé parce que les crédits ont augmenté. Elle a changé parce que les besoins du marché du travail aussi, eux... On est vraiment... J'ai presque envie de dire: On est dans un autre monde quand on sait qu'on a 740 000 emplois à créer. Donc, je vous dirais honnêtement que sûrement que la rencontre du mois de juin va être une rencontre qui va alimenter ce comité de travail et qui va déterminer aussi le type de consultations plus formelles qui devront se dérouler au cours de l'année 2011 pour en arriver à cette nouvelle politique d'éducation aux adultes.

Je prends aussi le temps de vous dire que, samedi dernier, j'ai rencontré le Mouvement québécois des adultes en formation et je prends juste le temps de vous dire, un peu comme je le disais tantôt en toute transparence, que je suis consciente que, lorsqu'on parle d'éducation aux adultes, il y a sûrement un élément qu'il faut accepter de nommer, là, et de traiter, je dirais, à visière levée et de trouver les bonnes solutions: c'est toute la question de la collaboration entre le ministère de l'Emploi et des Services sociaux, notamment Emploi-Québec, et le ministère de l'Éducation. Donc, ce n'est pas pour rien que le comité est formé avec des gens d'Emploi-Québec... en fait, du ministère de l'Emploi et avec la Commission des partenaires du marché du travail. Lorsqu'on rencontre sur le terrain les acteurs dans le domaine de la formation des adultes, lorsqu'on rencontre des étudiants, souvent, souvent leurs attentes sont par rapport à ce qu'il y ait une meilleure articulation des programmes, des efforts entre Emploi-Québec et le ministère de l'Éducation par rapport à l'éducation aux adultes.

Donc, je voulais juste prendre le temps de dire que cette rencontre-là que j'ai faite samedi dernier est une rencontre aussi qui m'a apporté un éclairage important, parce qu'effectivement je reconnais qu'il y a sûrement... sûrement qu'une prochaine politique des adultes doit encore plus mettre en lumière la nécessaire collaboration entre Emploi-Québec et le ministère de l'Éducation.

Le Président (M. Marsan): M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: J'aimerais juste, très rapidement, là: Est-ce qu'on parle d'une nouvelle politique ou d'un nouveau plan d'action?

Mme Beauchamp: Non, vous avez raison, c'est un nouveau plan d'action.

M. Turcotte: O.K. Je voulais juste pour ma...

Mme Beauchamp: Oui, vous avez raison.

M. Turcotte: O.K. Parfait.

Mme Beauchamp: Je vous remercie, vous avez raison.

M. Turcotte: O.K. Je comprends que les tournées... la tournée régionale... bien, la tournée des régions et la rencontre nationale qui aura lieu en juin vont servir à alimenter le nouveau plan d'action de la politique. En vertu de l'accès à l'information, on avait obtenu une copie d'une version mai 2010 du plan d'action en matière d'éducation des adultes, formation continue 2010-2015. Donc, il y avait déjà une bonne base de travail de faite au sein de votre ministère.

C'est parce qu'il y a beaucoup de groupes, puis vous devez peut-être le savoir, Mme la ministre, mais il y a beaucoup de groupes qui se questionnent et qui ont peur de... C'est bien de travailler au niveau de l'adéquation de la formation et les besoins de la main-d'oeuvre, mais il ne faut pas laisser de côté tous les gens qui partent de plus loin, donc l'éducation populaire, l'alphabétisation. Souvent, ces gens-là, ce n'est pas que pour répondre à des besoins d'employabilité à court terme mais de se remettre, je dirais, dans la société, au coeur de l'action. Donc, je trouve ça correct, ce que vous me dites par rapport à la tournée, mais il ne faut pas oublier ces gens-là, d'autre part. Donc, c'est important, je pense, de le rappeler aujourd'hui, puis je pense que vous en êtes consciente, mais, de le rappeler, c'est... on pourrait dire une allégorie avec une publicité du lait, là, donc: Le dire, c'est bien, mais de le rappeler, c'est mieux.

● (12 h 10) ●

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: Vraiment, bien, M. le Président, je veux juste dire, là, ça va être simple: Je pourrais reprendre les propos du député et les faire miens. J'en avais parlé un peu plus tôt, en fait, là, lorsqu'on a parlé d'alphabétisation, et tout ça, en disant que, souvent, il y avait des personnes, effectivement, notamment avec des problématiques psychosociales ou qu'on dit souvent qu'elles partent de plus loin, un peu plus éloignées du marché du travail, et j'ai même rappelé que, dans les discussions avec le gouvernement fédéral, c'est exactement cet enjeu-là aussi dont il est question, là. Vous vous souvenez quand je vous ai parlé des discussions avec le gouvernement fédéral?

Donc, vous faites bien... Quand, tantôt, j'ai dit que le... Je veux être bien comprise, en fait. La rencontre du mois de juin ne porte pas sur la formation des adultes, elle porte sur l'adéquation entre l'offre de formation, notamment professionnelle et technique, et les besoins du marché du travail. Mais il y a une réalité qui fait en sorte que, quand même, lorsqu'ensuite... ça serait... à l'évidence même, lorsqu'on veut rédiger un nouveau plan d'action à l'éducation des adultes, on doit tenir compte du contexte économique et du contexte du marché du travail. C'est plus ça que j'ai voulu dire, et je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur les processus mis en place. Mais je voulais juste dire: La rencontre du mois de juin va quand même être une source d'éléments à tenir compte dans le futur plan d'action.

Le Président (M. Marsan): M. le député.

M. Turcotte: Une dernière question, parce que je crois que mon bloc est terminé très... dans peu de temps.

J'aimerais savoir si le budget de promotion de la ligne Info-Alpha... Qu'est-ce qui arrive avec ce budget de promotion? Parce que c'est quand même assez important. On parlait beaucoup d'alphabétisation tantôt puis dans la politique d'éducation des adultes aussi, là. Et c'est un besoin criant, parce que, souvent, ces gens-là ont de la difficulté dans toutes les boîtes vocales, dans toute la paperasse, donc d'avoir cette ligne-là qui les accompagne puis qui fait même le pont entre la ligne Info-Alpha, quand les gens appellent là, et les... fait la transition téléphonique, là, même les accompagne en conférence téléphonique jusqu'au bon service, à la bonne personne.

Donc, est-ce que la ministre peut nous parler d'où en est rendu ce budget?

Mme Beauchamp: Bien, je veux juste prendre le temps de vous dire que je sais que c'est un service important. Il y a Info-Alpha et il y a aussi une autre ligne avec Info Apprendre. Et je vais juste voir en termes de crédits exacts, là... Si vous me donnez quelques secondes, on va être en mesure sûrement de vous trouver... de trouver l'information.

Des voix: ...

Mme Beauchamp: Donc, ce qu'on m'indique ici, là, c'est...

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: M. le Président, je peux vous donner le chiffre, là, c'est une somme de 102 000 \$ pour la gestion de la ligne. On me dit qu'on a... et qu'il y a eu la campagne *Savoir lire, écrire, compter, c'est profiter de la vie!*, qui, elle, a totalisé 230 000 \$ pour cette campagne-là. Mais la ligne Info-Alpha, c'est 102 000 \$, et on me dit que c'est un budget stable. C'est un budget stable.

M. Turcotte: O.K. Ça, c'est cette année.

Mme Beauchamp: Oui, c'est pour cette année, c'est les crédits 2011-2012.

Une voix: C'est ça.

Mme Beauchamp: Non, mais la question, c'était pour cette année.

Une voix: ...

Mme Beauchamp: Oui, c'est ça, c'est stable. Cette année.

Le Président (M. Marsan): Alors, ça termine notre période d'échange, et je vous remercie. Nous allons poursuivre, et je vais céder la parole à l'adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor, M. le député de Vanier, la parole est à vous.

M. Huot: Merci, M. le Président. Salutations à vous, M. le Président, aux collègues. Salutations au député de Saint-Jean, c'est une des premières fois qu'on se retrouve en commission parlementaire ensemble, donc ça me fait plaisir de le retrouver en commission, ici. Salutations à la ministre, à toute son équipe, son cabinet, l'équipe du ministère.

Moi, je voulais parler à Mme la ministre, un peu de ma vision de l'école, du rôle de l'école primaire, secondaire, là, du parcours scolaire. Moi, si je veux résumer très simplement, M. le Président, ma vision de l'école, c'est: l'école doit être là pour permettre à tout le monde... Parce que chaque personne a un talent, tout le monde a un talent quelconque qui est meilleur que quelqu'un d'autre en quelque chose. Donc, si vous regardez votre voisin, lui, il est meilleur que vous dans quelque chose, c'est certain, et vous êtes meilleur que lui sur d'autre chose.

Donc, tout le monde a des talents qui sont plus ou moins exceptionnels, qu'ils peuvent bien exploiter, ils peuvent être les meilleurs en quelque chose. Et c'est un peu le rôle de l'école de permettre à tout le monde de découvrir et de mieux exploiter ces talents et de faire en sorte d'en faire un métier ou de pousser plus loin ces talents-là, et que ça peut être des talents... On le voit, bon, il y a des gens qui sont plus manuels, il y a des gens qui ont des capacités scientifiques, il y en a que c'est peut-être plus vers le sport. Donc, il y en a, de multiples talents, et on sous-estime des fois les talents qui sont... appelons-les plus manuels, M. le Président.

Et, le discours... on a recommencé à valoriser de plus en plus ce type de talents là pour les métiers, par exemple, et même pour, je vous dirais, le volet entrepreneurial. Parce qu'il y a des gens qui ont des talents d'entrepreneurs, c'est inné chez eux et, par le passé, ça a beaucoup été, disons, transmis de père en fils ou de mère en fille, de père en fille, disons, dans la famille. Ça a été fait beaucoup dans la famille. Et, depuis quelques années, de plus en plus, on a conscience que l'école a un rôle à jouer dans le développement de l'entrepreneuriat ou du talent d'entrepreneur.

Et mon collègue voisin de circonscription, le député de Jean-Lesage, a fait, récemment d'ailleurs, avec le député de Laval-des-Rapides, et ils faisaient ça avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation... Ils ont fait une tournée entrepreneuriale à travers le Québec pour valoriser le rôle de l'entrepreneur. Parce qu'on le sait on a besoin de nos entrepreneurs au Québec pour créer de l'emploi, pour créer de la richesse. C'est un moteur économique important, nos entrepreneurs.

Donc, eux autres ont fait cette tournée-là, et ce qui ressortait beaucoup... Moi, je suis allé à celle à Québec, parce qu'ils ont fait, bon, toutes les régions. Quand ils sont venus à Québec, j'étais là, M. le Président. Et ce qui ressort beaucoup, quand on écoutait, parfois des jeunes de 30, 35, 40 ans nous disaient que ça n'a pas été facile pour eux autres de mettre à profit cette espèce de talent là qu'ils avaient d'entrepreneurs, parce qu'à l'école ce n'était pas... L'école n'était pas nécessairement adaptée, il y a quelques années, à cette réalité-là, aux gens qui voulaient devenir des entrepreneurs.

Le député de Jean-Lesage a un discours extraordinaire quand on l'écoute, il peut parler des heures de cette tournée-là et de l'aspect... Il avait commencé à en parler à l'étude des crédits Jeunesse avec le premier ministre. C'était passionnant de l'entendre, parce qu'il nous disait — je vais essayer de résumer, là, en gros, ce qu'il disait: Les premiers de classe souvent vont choisir d'aller en médecine, par exemple, de devenir ingénieur, de choisir une profession plus libérale. Et il disait: Souvent, les élèves qui sont turbulents, on néglige un petit peu de s'occuper d'eux autres, mais c'est probablement, le turbulent, ton

futur entrepreneur. Donc, il dit: Il faut développer ces talents-là pour ces jeunes-là. Donc, je résume, là, assez rapidement le discours de mon collègue de Jean-Lesage. Mais je l'avais même invité — malheureusement, il est dans une autre commission — je lui avais dit: Viens donc parler d'entrepreneuriat à la Commission de l'Éducation. Je vois que Mme la ministre est passionnée par mon discours, M. le Président.

Mme Beauchamp: ...

● (12 h 20) ●

M. Huot: Oui, effectivement, effectivement, parce qu'il en parle avec beaucoup de passion, de ce sujet-là, le député de Jean-Lesage. Et, même, ce qui est ressorti, je vous dirais, et, moi, je me suis souvenu de ça: l'école, il y a plusieurs années, c'était... bien, «il y a plusieurs»... Il y a quelques années, disons, on avait des cours d'éducation au choix de carrière et, à part nous dire qu'on avait un volet social Entrepreneur... Et croyez-le ou non, Mme la ministre, quand je faisais mon profil, j'avais un volet artistique qui ressortait, qui ressortait de mon profil. Je ne sais plus il est où aujourd'hui, par exemple.

Mais on nous disait: Vous êtes entrepreneur social, conventionnel, des choses comme ça. Mais, une fois qu'on nous disait ça, on ne pouvait pas mettre à profit, disons, le volet entrepreneurial, et l'école en a pris conscience de plus en plus. On a même un réseau d'écoles entrepreneuriales aujourd'hui. À Québec, on cite beaucoup l'école Coeur-Vaillant, qui est dans le comté de Louis-Hébert, je pense, de notre collègue de Louis-Hébert. C'est un modèle qui est souvent cité. Il y en a 70 écoles comme ça, du réseau des écoles entrepreneuriales et environnementales, qui font un projet d'entreprise à l'école.

Même, il y a une école... Mme la ministre, je ne sais pas si elle a été marquée autant que moi de notre première rencontre, mais, à notre première rencontre, on avait visité... Elle ne fait pas partie du réseau d'écoles entrepreneuriales, mais c'est une école, un établissement Brundtland, donc, qui avait décidé de créer une entreprise avec... à partir du recyclage pour créer des cartes de Noël et vendre des cartes de Noël. Et les jeunes étaient très impliqués là-dedans, et il y en a qui se sont découverts une passion, et ça va peut-être créer des futurs entrepreneurs avec ça.

Donc, le réseau d'écoles entrepreneuriales et environnementales, bien, c'est ce qu'il fait. Et j'ai la chance d'avoir le siège social de ce réseau-là dans le comté de Vanier. J'étais avec le président, Yvan Valence, et le directeur général, Claude Ruel, la semaine dernière. Je les ai rencontrés, d'ailleurs, à mon bureau, et ce sont des passionnés qui veulent transmettre leur passion pour l'entrepreneuriat et qui sont très, très impliqués. C'est des anciens directeurs d'école, c'est des gens qui ont toujours été impliqués dans le milieu de l'éducation, donc ils veulent transmettre cette passion-là. Et, comme ministre, le ministère de l'Éducation a commencé, depuis plusieurs années, à valoriser cette question-là et à promouvoir les valeurs entrepreneuriales de plusieurs façons.

Donc, moi, je vais vouloir entendre la ministre sur ces questions-là — peut-être qu'elle voudra reprendre le discours de notre collègue de Jean-Lesage, le résumer à son tour, le discours de notre collègue de Jean-Lesage — sur l'importance des valeurs et de la culture entrepreneuriale à l'école et en lien même, parfois, avec le volet professionnel,

parce que, souvent, quelqu'un qui va faire un cours de menuiserie, par exemple, va peut-être vouloir, par la suite, partir sa propre entreprise. Un plombier ou un électricien, lui, va se dire: Bien, moi, j'ai ce talent-là de manuel, bien je veux faire en sorte d'avoir ma propre entreprise, je veux être mon propre patron et, éventuellement, je vais même engager des gens, je vais créer de la richesse. C'est moi qui va faire en sorte de créer 10, 15, 20, 30, des fois des plus grosses entreprises, donc c'est plusieurs emplois. Donc, la vision du ministère de l'Éducation pour son rôle dans la promotion de ces valeurs et cette culture entrepreneuriale là.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports.

Mme Beauchamp: Merci beaucoup, M. le Président. Il ne faut pas que je... Vous m'avez fait rire, mais sûrement parce que c'est un mélange de fatigue et d'humour, mais... Parce que vous avez raison, puis là je vais le dire sérieusement, le député de Jean-Lesage, notre collègue député de Jean-Lesage s'investit vraiment beaucoup dans cet enjeu, puis il a raison de le faire. Lui-même a un parcours d'entrepreneur et puis il a un parcours personnel aussi, puis je ne veux pas... il a un parcours personnel qui est frappant, parce qu'il va beaucoup insister pour dire qu'il vient d'un milieu modeste et pas toujours facile, et que des gens ont fait une différence dans sa vie, mais qu'on lui a permis, hein, qu'on l'a encouragé à être entrepreneur. Et, quand on s'engage en politique, souvent, il y a des dossiers où on veut être certain qu'on a fait une différence, un peu la notion de legs, là, qu'on a quand on est en politique, quand on est député, puis on sent chez le député de Jean-Lesage... cet enjeu-là est comme un peu son legs... sera un de ses legs, je pense, en politique. Il a eu la chance, je pense, d'être aux côtés d'un ministre, celui du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, qui y croit aussi beaucoup.

L'entrepreneuriat est un enjeu important au Québec. On a les enjeux de la relève entrepreneuriale, parce que le même enjeu démographique qui fait en sorte que des personnes prennent leur retraite, bien, c'est vrai aussi au niveau de propriétaires d'entreprises au Québec, mais, en plus, on a carrément un enjeu de culture entrepreneuriale. Je ne ramènerai pas ici tous les chiffres, mais, quand on se compare à d'autres États nord-américains, au moment où on se parle, on est un peuple avec... un peu moins entrepreneurial. Il y a moins la pulsion de vouloir partir son entreprise, créer son entreprise, mais, pourtant, ce n'est pas possible parce que les Québécois, en même temps, on est un peuple vraiment ambitieux, débrouillard. On a une histoire qui montre qu'on est vraiment franchement capables, puis il y a de multiples exemples, dans notre peuple, d'entrepreneurs qui ont très, très, très bien réussi.

Mais j'ai reconnu, moi, que l'école avait sûrement son rôle à jouer pour participer au développement de cette culture entrepreneuriale. Ça m'a fait plaisir, à l'invitation de mon collègue le ministre du Développement économique, aux côtés, à ce moment-là, du député de Laval-des-Rapides qui, si je ne me trompe pas, était nouvellement nommé ministre et aux côtés également du député de Jean-Lesage, de participer à une importante rencontre préparatoire à une politique de l'entrepreneuriat qui sera lancée. C'était franchement très, très intéressant, et ça m'a fait plaisir d'y être toute la journée. Et ma présence se

voulait un signal très fort que, oui, le monde de l'éducation voulait participer au développement de cette culture entrepreneuriale. Plusieurs des gens du milieu de l'entrepreneuriat ont voulu souligner — ça m'a fait plaisir parce que c'est une marque d'encouragement — que c'était la première fois qu'un ministre, un ministre titulaire du portefeuille de l'Éducation passait littéralement une journée aux côtés des acteurs du milieu de l'entrepreneuriat au Québec. Mais je l'ai fait notamment aussi parce que j'étais consciente du signal que voulait envoyer le premier ministre du Québec sur l'importance de l'entrepreneuriat au Québec.

Je disais donc... et vous avez raison de faire le lien entre la formation professionnelle et technique, la formation donc donnée dans nos commissions scolaires au niveau professionnel, dans nos cégeps au niveau technique, et la question d'entrepreneuriat. Les exemples que vous donnez, je ne veux pas ici les reprendre, mais vous avez tout à fait raison de dire que, lorsque je suis un finissant au niveau technique de l'Institut d'hôtellerie ou que je suis... ou on pourrait donner de multiples exemples, il se peut que j'aie, dans mon portfolio de projets et de rêves, cette volonté de créer une entreprise. Et, parce que ce sont des parcours de formation qui amènent plus vite sur le marché du travail, donc c'est un peu normal que, lorsqu'on pense qu'on va accéder au marché du travail, se présente à nous le choix de dire: Est-ce que je m'en vais occuper un emploi ou si je m'en vais créer mon emploi? Donc, c'est vrai qu'il faut faire le lien entre ces enjeux.

Je veux juste vous dire, M. le Président, là, qu'il y a des écoles entrepreneuriales au Québec, le député y a fait allusion, mais que, comme dans beaucoup d'autres choses, c'est vrai que ça commence très, très jeune. La culture entrepreneuriale permet à des jeunes de penser, de croire en eux, de ne pas écraser des ambitions, vraiment de nourrir leurs ambitions, nourrir leur créativité, leur capacité de gérer un projet, de gérer même une équipe. Ça peut commencer très, très jeune.

Et je me rappelle très bien, lors de la campagne électorale, la première campagne électorale que j'ai faite, lors d'une visite, j'accompagnais le député de Vanier dans son comté, il se souviendra comme moi donc qu'on a visité cette école, une école verte Brundtland, mais qui avait le projet entrepreneurial, à partir de fabrication de papier recyclé... d'avoir le projet entrepreneurial, de vendre des produits à partir de ce papier recyclé. Et je veux juste dire que, moi, je me souviens très, très bien d'une jeune fille — je suis sûre que le député de Vanier s'en souvient comme moi — cette jeune fille là, là, on le savait, et je lui ai dit, je vais toujours me souvenir, on était... C'étaient des enfants de quatrième année peut-être, je le dis de mémoire, là, mais... Ah! Voilà. Une photo-souvenir. Merci. Mais je vais toujours me souvenir, et, pour moi, ça a été frappant, et c'est pour ça que j'accorde de l'importance à ce dossier-là, je vais toujours me souvenir que cette jeune fille là... Quel est le nom de l'école déjà? Vous l'avez...

M. Huot: Chanoine-Côté.

Mme Beauchamp: Chanoine-Côté. Quand cette jeune fille là, notamment, qui nous expliquait toutes les étapes de production et les étapes de mise en marché, et les étapes de vente, et les projets de réinvestissement... J'ai regardé cette jeune fille là dans les yeux et j'ai dit: Tu sais, hein, que, toi, tu vas partir un jour ton entreprise. C'était

évident, c'est l'évidence même. Je suis vraiment prête à parier que cette jeune fille là, c'est une entrepreneure et qu'elle lancera un jour son entreprise ou qu'elle achètera une entreprise et qu'elle la développera. Mais c'est ça qui se passe dans les écoles au Québec en ce moment.

Ça fait que je veux juste reprendre le fait que le ministère offre déjà, depuis un certain nombre d'années, dans le développement de ses valeurs entrepreneuriales, dans des programmes pour... du primaire à l'université, il y a souvent des volets de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Mais ça me permet donc de vous dire qu'effectivement au niveau des écoles primaires et secondaires il y a deux réseaux: le Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales, qui fait la promotion de projets de micro-entreprises, il y a près de 70 écoles primaires en ce moment qui le font; et ensuite, donc, au niveau secondaire, là où il y a notamment la formation professionnelle, il y a le Réseau des écoles secondaires entrepreneuriales qui s'est donné comme mandat d'offrir, aux écoles désireuses d'implanter des projets entrepreneuriaux, des ressources humaines et matérielles ainsi que du soutien dans le développement d'entrepreneuriat. Au moment où on se parle, il y a environ 25 écoles qui font partie de ce réseau.

● (12 h 30) ●

Je veux aussi souligner que, depuis 2004, et c'est sous la bonne gouverne du premier ministre responsable des dossiers jeunesse, vous voyez qu'il a de la suite dans les idées, là, le Secrétariat à la jeunesse s'est associé au ministère de l'Éducation pour mettre en oeuvre ce qu'on appelle le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. C'est dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse. C'est un défi qui comporte des mesures, notamment pour renforcer la culture entrepreneuriale chez les jeunes, et c'était vrai depuis 2004. Et on peut confirmer, là, qu'il y aura la nouvelle étape jusqu'en 2014 pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.

Il y a environ, chaque année, 2 500 projets qui sont subventionnés par le ministère pour un total de près de 2,5 millions de dollars, notamment au secondaire, en formation professionnelle et au collégial. Il y a chaque année, et les chiffres sont intéressants, environ 3 000 jeunes du secondaire qui bénéficient du programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat offert par 46 commissions scolaires. Et, en février 2011, donc c'est tout récent, le ministère a conclu une entente avec le Secrétariat à la jeunesse pour sensibiliser les parents, accompagner le personnel enseignant et les directions d'école en matière d'entrepreneuriat et pour renforcer la cohérence et l'arrimage des interventions en matière de culture entrepreneuriale. Le ministère investit un peu plus de 200 000 \$ pour une période de quatre ans, dans ce projet-là, avec le Secrétariat à la jeunesse.

Il y a aussi carrément des programmes d'études en entrepreneuriat. En 2008-2009, c'est 4 389 jeunes du secondaire, de 16 ans et plus, et des adultes qui ont participé au programme d'études Lancement d'une entreprise. C'est un programme d'une durée de 330 heures, et, au terme de cette formation, chaque participant détient un instrument plus que précieux. Au bout des 330 heures, les 4 389 jeunes ou adultes rejoints par cette mesure avaient dans leurs mains leur propre plan d'affaires. Et ça, Dieu sait que c'est l'étape cruciale pour pouvoir ensuite voir si notre projet tient bon et si on se lance dans ce projet entrepreneurial. Puis aussi je veux vous préciser que le ministère finance une panoplie de programmes d'études en administration, en gestion, en comptabilité, en marketing offerts dans les cégeps et bien sûr dans les universités.

Il y a les chaires de recherche également en entrepreneuriat que le ministère soutient, mais je veux juste vous nommer, par exemple... c'est important de le nommer, en fait, là, à titre d'exemple, la Chaire d'entrepreneuriat Rogers—J.-A.-Bombardier, de l'École des hautes études commerciales, à Montréal, qui vise à faire avancer les connaissances en entrepreneuriat, par exemple.

Il y a le Concours québécois en entrepreneuriat, c'est la 13^e édition, ce qui récompense les projets les plus innovateurs initiés par les jeunes en milieu scolaire, et, la dernière année, les sommes seront stables. Ce concours québécois en entrepreneuriat a vu un soutien, là, de 187 000 \$ lui être confié par le ministère de l'Éducation.

Donc, je veux juste confirmer, je prends juste le temps de vous confirmer que le ministère du Développement économique planche en ce moment même sur une nouvelle politique de l'entrepreneuriat, le premier ministre l'a confirmé lors de son discours inaugural. Mais je pense que ce qui va permettre à cette politique notamment, là, de faire sa marque, et c'était le souhait exprimé de tous les partenaires réunis lors du forum sur l'entrepreneuriat piloté par mon collègue, c'est cet arrimage. Les gens vont vraiment pouvoir constater un arrimage étroit entre le ministère de l'Éducation, cette notion du développement de la culture entrepreneuriale et le ministère du Développement économique.

Et on a beaucoup parlé du député de Jean-Lesage, puis on lui enverra les galées de notre échange, mais, en terminant, il y a quelque chose qu'il répète souvent... puis je veux être comprise, mais il dit souvent, le député de Jean-Lesage: Derrière l'entrepreneur de demain, il y a peut-être en ce moment le décrocheur d'aujourd'hui. Ce qu'il veut dire par là, c'est qu'il y a des jeunes qui sont peut-être en ce moment... se sont mis à l'écart d'une démarche d'apprentissage, mais c'est souvent des jeunes qui présentent, à leur façon, des caractéristiques de débrouillardise, d'audace, de volonté de faire leur propre parcours, leur propre cheminement. Je ne suis pas en train de vous décrire tous les décrocheurs, là, c'est bien plus complexe que ça, le phénomène du décrochage. Mais c'est intéressant d'entendre les témoignages, parce qu'il y avait, lors de la rencontre, des témoignages d'entrepreneurs, je voulais juste prendre le temps de le dire. Il faut aussi faire un lien entre le développement de cette culture entrepreneuriale et les efforts faits pour diminuer le décrochage scolaire, la persévérance scolaire. C'est un autre de nos outils pour parler de persévérance scolaire dans nos écoles.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci, Mme la ministre. Et ceci nous amène à la dernière partie de nos échanges. Il reste deux périodes d'échange: celle de l'opposition officielle, il reste 17 minutes; celle du parti ministériel, 16 minutes. Et nous allons débiter immédiatement avec le porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, d'éducation des adultes et d'alphabétisation, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: Merci beaucoup, M. le Président. Donc, vous comprendrez qu'à 17 minutes il me reste beaucoup de questions, mais pas beaucoup de temps. Donc, je vais tenter de poser des questions très brèves et j'aimerais que la ministre puisse m'aider dans ce sens-là pour qu'on puisse, en bout de ligne, aider les étudiants.

J'aimerais entendre la ministre sur la question des A.E.P., donc des attestations d'études professionnelles. On

sait qu'il y a une enveloppe de 7,5 millions au Québec pour l'ensemble des commissions scolaires qui offrent des A.E.P., et on sait qu'avec la nouvelle convention collective il y a... on doit maintenant, là, puis je pense que la ministre l'a autorisé, là... L'A.E.P. en service de garde en milieu scolaire, là, juste ça, c'est 5 millions, selon les évaluations des gens du réseau, donc ça vient prendre une bonne partie de l'enveloppe.

Parallèlement à ça, on a d'autres A.E.P., dont à Laval, que j'ai visité — la commission scolaire — hygiène et salubrité en milieu de soins, qui est un A.E.P. assez important, et il y a un besoin de main-d'oeuvre dans ce domaine-là. On sait que, les A.E.P., on parle beaucoup d'adéquation de la formation et les besoins du marché du travail, c'est une formule qui fonctionne à ce niveau-là, parce que ça a une flexibilité puis une façon de répondre à un besoin précis. On peut penser aussi à un autre A.E.P.: en conduite d'autobus.

Donc, est-ce que la ministre prévoit revoir la façon de calculer le financement quand on... je comprends, là, qu'on est en restrictions budgétaires, la ministre en a parlé tantôt, sauf que, d'un autre côté, il y a des besoins et il y a des programmes qui existent qui pourraient répondre à des besoins. Donc, est-ce que la ministre a une idée à ce niveau-là pour le financement, s'il va y avoir une bonification pour les A.E.P. ou du moins de revoir le financement? Encore là, c'est le problème des enveloppes ouvertes, fermées, là. Dans ce cas-là, c'est des enveloppes fermées. Donc, est-ce que la ministre a une réflexion à ce sujet-là?

Mme Beauchamp: Si vous permettez, M. le Président...

Le Président (M. Marsan): Oui, Mme la ministre.

Mme Beauchamp: ...juste pour confirmer, parce que le député a, je dirais, nommé des montants, là, et je vais demander si vous la...

Le Président (M. Marsan): Oui.

Mme Beauchamp: ...si vous voulez bien accepter que la sous-ministre adjointe en charge de ce réseau, Mme Mimi Pontbriand, puisse juste vous fournir l'information du point de vue financier et valider les informations qu'a données le député de Saint-Jean. Est-ce que vous permettez?

Le Président (M. Marsan): Alors, il y a consentement?

M. Turcotte: Je vais consentir dans... tout en respectant le fait que je n'ai plus beaucoup de temps et...

Le Président (M. Marsan): O.K. Alors, Mme Pontbriand.

Mme Beauchamp: Autrement dit, Mme Pontbriand...

Mme Pontbriand (Mimi): Je vais être brève.

Mme Beauchamp: Soyez plus brève que moi, c'est ça qu'il voulait dire gentiment, et il a raison, ça va, il a raison.

Mme Pontbriand (Mimi): Alors, globalement, effectivement, l'enveloppe des A.E.P. est de 7,5 millions annuellement. En ce qui a trait à un nouvel A.E.P. service de garde, cette année est une année d'implantation. Donc, les coûts reliés, dans le fond, pour mettre en place, c'est ça, c'est... on est en mode estimé, évidemment, et ça va se mettre en place graduellement. Donc, actuellement, le ministère a prévu les sommes, en évaluation évidemment, au fur et à mesure, pour mettre en oeuvre l'A.E.P. service de garde cette année.

M. Turcotte: O.K. Est-ce que ces sommes-là vont être redistribuées dans les... via les tables interordres et c'est eux qui vont prioriser? Est-ce qu'ils prennent service de garde ou salubrité en milieu de soins ou ça va devenir une priorité ministérielle?

Mme Pontbriand (Mimi): Actuellement, effectivement, là, l'A.E.P. service de garde va être géré surtout, là, au début, ministériellement et on est assis avec la Fédération des commissions scolaires pour établir justement... D'une part, il faut finaliser le programme, parce que le programme devait être développé, actuellement il y a une commission scolaire qui le développe, et pour ce qui est de l'enveloppe, on est en discussion avec la Fédération des commissions scolaires, et, effectivement, le ministère va y aller avec les demandes, parce qu'il faut voir concrètement... Comme c'est nouveau, il faut voir concrètement sur le territoire comment ça va se distribuer.

M. Turcotte: O.K. Toujours dans les... Ah! Merci beaucoup pour votre réponse.

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme Pontbriand. M. le député.

M. Turcotte: Toujours dans les A.E.P., la question des prêts et bourses. En ce moment, au Québec, les étudiants peuvent recevoir des prêts et bourses dans tous les niveaux d'enseignement, je pourrais dire, sauf dans les A.E.P. Donc, est-ce qu'il y a une réflexion ministérielle à ce sujet-là?
● (12 h 40) ●

Mme Beauchamp: Je vais... Bien, M. le Président, si vous acceptez bien, je préférerais, en fait, que Mme Pontbriand également complète l'information, s'il vous plaît.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme Pontbriand.

Mme Pontbriand (Mimi): Vous avez raison qu'actuellement cette... D'ailleurs, dans les rencontres régionales qui ont commencé, cette question-là est soulevée. Mais je vous dirais qu'actuellement vous savez que les A.E.P., c'est un modèle qui est encore en mode expérimental, hein? Ce n'est pas encore... Donc, c'est certain qu'à ce moment-là les prêts et bourses n'étaient pas... et aussi, c'était encore... parce que ça avait été convenu que c'était expérimental, puis, par la suite, il y aurait une évaluation pour en finaliser l'encadrement. Donc, dans ce contexte-là, effectivement, ce n'est pas couvert par les prêts et bourses.

Mme Beauchamp: Si je peux prendre le temps de compléter en disant ceci, là, vous avez vu que, comme gouvernement, pratiquement à chaque année, on a eu des

mesures de bonification du programme d'aide financière aux études. Je veux juste prendre le temps de vous dire, par exemple, là, cette année, en année 2011-2012, c'est — voilà maintenant 48 heures qu'on a fait les crédits liés au programme d'aide financière aux études — une somme d'environ 15 millions... 13 millions, 13 à 15 millions supplémentaires dans le programme de prêts et bourses. Pourquoi? Parce qu'on sera en soutien dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté. On a accepté d'être en soutien aux familles... aux personnes en charge de famille monoparentale, et ça passe d'un montant de 1 200 \$ globalement pour toute la famille à maintenant un montant d'exemption de 1 200 \$ par enfant. Je donne cet exemple-là en disant qu'à chaque année ou presque on est en mesure d'apporter des ajustements. On est toujours en dialogue avec les associations d'étudiants concernés.

Et je remercie le député, en fait, d'amener sa question. J'ai passé beaucoup de temps au cours des derniers mois, il peut le deviner, avec l'enjeu lié au financement des universités, la hausse des droits de scolarité, dans le programme d'aide financière aux études. J'ai rencontré des représentants étudiants qui sont souvent des représentants d'étudiants universitaires ou collégiaux, et je prends... Et, même si j'ai rencontré récemment encore des représentants au niveau de l'éducation aux adultes, je le remercie d'amener cet enjeu que, je vais vous dire bien honnêtement, là, que... moi, on ne me l'a pas souligné à grands traits, l'enjeu. On m'a parfois parlé de l'enjeu, que c'étaient des prêts seulement, pas les bourses, etc., mais l'enjeu lié aux A.E.C., je l'avoue, là...

Une voix: ...

Mme Beauchamp: ... — A.E.P., pardon, pardon — je l'avoue, là, ce n'est pas un enjeu, là, qu'on m'a soumis. Je ne crois pas avoir reçu de lettre à ce sujet-là. Et franchement je remercie le député parce que ça me donne le bon éclairage pour voir comment est-ce que, dans les prochains mois ou les prochaines années, bien, comment on pourra cheminer si la formule, je dirais, de l'expérimentation des A.E.P. se développe ou se confirme, qu'on soit... Et, honnêtement, je comprends très bien la question. Si c'est officiellement reconnu, je comprends qu'on devra faire des démarches pour qu'il n'y ait pas de désavantage pour cette clientèle-là. Je le reconnais, mais je vous remercie. C'est un éclairage important que, jusqu'à maintenant, moi, je ne crois... je ne pense pas avoir reçu de lettre, et personne ne me l'avait mentionné.

Le Président (M. Marsan): M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: Merci beaucoup, M. le ministre. J'aime beaucoup quand la ministre nous répond, mais j'aime beaucoup quand Mme Pontbriand nous répond, parce qu'elle a des réponses très courtes, et ça me donne plus de temps pour poser plus de questions.

Donc, sur un autre enjeu, la question du financement des étudiants à temps partiel au niveau professionnel. Si je ne me trompe pas, il y a une enveloppe de 2,5 millions pour les commissions scolaires. On parle d'environ 72 commissions scolaires, là. Donc, ça ne fait pas grand-chose, là. Je comprends qu'on a besoin davantage de gens éduqués, formés, mais il faut aussi leur donner des

outils. Si les gens n'ont pas les... ont déjà un emploi mais qui... parce que, exemple, une mère monoparentale doit avoir quand même des revenus pour pouvoir s'occuper de son enfant ou de ses enfants — ou même un père monoparental, là, je ne veux pas faire de sexisme en disant ça. Donc, elle doit absolument quitter son emploi pour pouvoir étudier à temps plein au niveau professionnel, mais, si elle lâche son emploi, bien, là, Emploi-Québec n'aide plus.

Donc, il y a toute cette question-là pour accompagner les étudiants à temps partiel, puis de créer ce... si ce n'est pas déjà en place et que ce n'est pas une offre de plus qu'on pourrait amener. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler, vous allez en entendre parler dans la tournée régionale, mais ce serait un enjeu. Est-ce que la ministre a une réflexion à ce sujet-là?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: En fait, M. le Président, je pense que le député, par sa question, reconnaît qu'il y a une offre de formation à temps partiel. Ça veut dire... Mon commentaire, c'est de dire: On peut toujours voir un verre comme est-ce qu'il est à moitié plein ou à moitié vide? Ce que je veux dire par là, c'est que, moi, je crois plutôt qu'on doit se féliciter de voir que, lorsqu'il est question d'éducation aux adultes, on est... le Québec offre une panoplie de formules. Et c'est plus comme ça que je présenterais la situation. Donc, oui, il y a le temps plein, mais, oui, il y a des possibilités de temps partiel. Et c'est déjà un acquis important au Québec, cette possibilité du temps partiel.

Mais, comme le député le sait, il y a des offres... c'est très diversifié, que ce soient, par exemple, les lieux de formation qu'on propose... Parce qu'on va aussi nous dire, par exemple, que certaines personnes qui n'avaient pas réussi à finir un parcours de formation, qui sont rendues à l'âge adulte, par exemple, ne sont pas capables de s'imaginer d'être dans un environnement qui ressemble à une classe, une classe dans une école. Et, à ce moment-là, on permet des formations qui prennent d'autres formes, où on s'en va en entreprise d'insertion, on s'en va dans des organismes communautaires. Il y a toute la notion de la formation à distance qui est possible, la formation en ligne, par exemple, où, donc, je peux aussi, comme adulte, choisir que c'est à la maison que je fais ma formation à temps partiel.

Ça fait que, moi, mon commentaire, c'est de dire un peu ce que vous me dites, c'est de dire: Les sommes ne sont pas assez élevées. Mais, moi, en même temps j'ai plus envie de dire: Bien, au moins, cette offre de formation à temps partiel s'inscrit dans une volonté qui est plus une volonté de dire: Il faut que les offres de formation — lorsqu'il est question d'éducation aux adultes — soient les plus souples possible et les plus diversifiées possible. Et donc effectivement chaque formule ne peut pas être des formules avec des gros montants, là. L'idée ici, c'est de dire: Bien, on prend des sommes d'argent, mais on favorise une organisation diversifiée de l'offre de formation aux adultes. Ça fait que ce serait ça, mon commentaire.

L'autre commentaire, c'est de dire au député que, oui, il y a des budgets en éducation qui augmentent; cette année ils augmentent de 3,3 %. Mais, à l'évidence même — et je pense qu'il faut le souligner, même en période de déficit budgétaire, nous, on a choisi de ne pas couper — ça ne permet pas non plus... À l'évidence même, là, ça permet

de couvrir des coûts de système, mais ça ne permet pas d'être dans des années de développement de nouveaux programmes ou développement de nouvelles ressources.

Puis je veux juste le mettre en comparaison avec des fois de dire: Bien, il y a eu des années où on a choisi de couper par le passé, mais on n'est pas dans ce scénario-là. Ça fait qu'il y a un maintien des services mais, à l'évidence même, c'est un fait qu'on n'est pas dans des années de développement, c'est à l'évidence même puisqu'on s'est résolu à faire des déficits puis qu'on est plutôt même en poursuite de l'objectif de réatteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Je tiens à dire qu'on a... j'ai partagé ça, moi, ouvertement avec des organismes en alphabétisation, et tout ça. Les gens comprennent bien qu'on n'est pas dans des années qui permettent de grands développements budgétaires, mais au moins on consolide l'offre de formation très diversifiée au niveau de l'éducation aux adultes.

Le Président (M. Marsan): M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte: Merci beaucoup, M. le Président. On m'a parlé d'une belle initiative qui... des gens du milieu qui ont mis en place une pièce de théâtre qui circule à travers... qui a circulé à travers le Québec, je devrais dire, parce que le gouvernement a coupé cette subvention-là. Cette pièce a rejoint plus de 90 000 jeunes sur les cinq dernières années, et les conseillers en orientation ont vu une énorme différence au niveau des inscriptions en formation professionnelle. Donc, on peut se questionner s'il y a une raison, parce que, quand il y a des bonnes initiatives qui fonctionnent, qui apportent des résultats, je me questionne par rapport aux choix qui ont été faits par le gouvernement à ce niveau-là, au niveau du financement de ce projet.

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: J'espère, M. le Président, qu'on parle d'exactement du même projet, parce qu'on vient ici de me fournir de l'information. Mais avez-vous le nom de l'organisme ou de l'initiative?

M. Turcotte: C'était à travers plusieurs régions du Québec. C'était organisé par les commissions scolaires.

Mme Beauchamp: Ce qu'on m'indique, M. le Président, c'est... Lorsque le député fait référence au fait que des montants d'argent n'ont pas été renouvelés, on parle plutôt d'un soutien donné non pas par le ministère de l'Éducation mais par le Secrétariat à la jeunesse. Et je veux juste donner un éclairage, là, et je pense que c'est au niveau des responsables du Secrétariat à la jeunesse qu'on pourrait aller chercher plus d'informations. Mais il semblerait là qu'il y ait eu une problématique de reddition de comptes lié à la décision, là, de ne pas procéder à un renouvellement. Je ne pourrais pas vous en dire plus puisque le montant de la subvention en cause ici ne relève pas du ministère de l'Éducation.

● (12 h 50) ●

M. Turcotte: C'est quand même dommage de voir ça, mais je comprends la réponse de la ministre.

Maintenant, j'aimerais vous parler de la reconnaissance des acquis. Il y a beaucoup de travail qui se fait

via les organismes sur le terrain. Le problème, c'est que, dans plusieurs régions du Québec, il n'y a pas le nombre suffisant pour créer des cohortes, donc, de... Donc, est-ce que la ministre a une intention de mettre davantage d'efforts à ce niveau-là? Parce qu'organiser une formation, c'est quelque chose, mais de reconnaître des acquis que les gens ont déjà... Et ça peut même les propulser, puis leur donner le goût d'aller plus loin, puis d'aller soit finir un D.E.P. ou d'aller au niveau collégial ou universitaire, donc de reconnaître ce que les gens ont déjà acquis, parce qu'il y a plus qu'une façon d'apprendre. On était la Semaine québécoise des adultes en formation, la semaine dernière, et ce que les gens ont appris sur le terrain, qui n'est pas nécessairement sur les bancs d'école, bien, c'est aussi une façon d'apprendre. Donc, de reconnaître ces acquis-là, est-ce que la ministre a quelque chose à nous dire à ce niveau-là?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Beauchamp: Peut-être juste indiquer au député que, par rapport à la question de la reconnaissance des acquis, la politique de 2002, dont on parlait un peu plus tôt, là, je pourrais dire, faisait une belle place, là, mentionnait l'importance de l'enjeu de la reconnaissances des acquis. Ce que je peux dire au député, c'est que je comprends le signal qu'il m'envoie, je comprends ça. En même temps, l'histoire qu'on doit raconter, c'est quand même une histoire où les montants d'argent et le nombre de personnes rejointes sont toujours en augmentation. Ça fait que je vais juste prendre le temps de le dire, là. Je reviens un peu à l'image de tantôt en disant: Est-ce que le verre est à moitié vide, à moitié plein? On pourrait toujours en demander plus, mais la réalité, là, l'histoire à raconter, c'est qu'il n'y a pas eu des choix de désinvestissement ou de retrait de la part du ministère de l'Éducation. Les choix... Parce que là je pense que je peux dire que le ministère de l'Éducation, l'équipe a toujours été consciente que c'était un enjeu important, cette question-là de la reconnaissance des acquis.

Je veux juste terminer en vous donnant un exemple, là, parce que vous me demandez toujours d'être brève, et je vais l'essayer, mais... je vais essayer de l'être. Mais juste quand même pour mettre les choses en perspective, parce que les... Moi, je considère que les chiffres sont impressionnants. Comparons deux années. En 2008-2009, c'était un investissement de 5,2 millions de dollars pour financer les services offerts à 3 528 personnes. Or, un an plus tard, on est passés de 5,2 millions à 8,9 millions. Un an plus tard. De 5,2 à 8,9. Et on est passés de 3 528 personnes à 5 421 personnes. Donc, je voulais juste... Je pense que c'est... La meilleure réponse que je peux lui faire, c'est que ces chiffres-là témoignent de l'importance que le ministère accorde à accompagner ces services, là, je dirais, au niveau de la reconnaissance des acquis.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci...

Mme Beauchamp: Donc, les efforts financiers sont là, puis on rejoint plus de monde.

Le Président (M. Marsan): Merci. Ceci...

Une voix: ...

Le Président (M. Marsan): Oui.

M. Turcotte: J'aimerais peut-être demander à la ministre et à mes collègues s'il y aurait une objection pour que je pose une dernière question sur un dossier important, peut-être, parce qu'il ne me reste plus de temps. Mais peut-être si le... sur le temps ministériel.

Mme Beauchamp: ...période de questions à votre disposition.

M. Turcotte: O.K. Bon. Bien, vous auriez aimé peut-être ma question, là.

Le Président (M. Marsan): Alors, nous allons terminer notre période d'échange avec M. le député de Charlesbourg, qui est l'adjoint parlementaire à la ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. M. le député.

M. Pigeon: Merci, M. le Président. En ce qui concerne la formation des adultes, moi, en préparant ma question, il m'est venu une idée que je pense intéressante à partager avec la ministre. C'est qu'au Québec, il me semble, la philosophie qui anime la société, c'est que tout le monde a droit à la formation et que ce n'est pas uniquement au début, lorsqu'on a 15 ans, 16 ans, 18 ans, mais que, quand on veut se former, on peut toujours faire plus, on peut toujours faire mieux. Et la société est ouverte à ça. Et ça, c'est une philosophie de base qui est importante, parce qu'on veut que chaque personne puisse obtenir la meilleure formation possible, puisse continuer à se former dans le temps, puisse en quelque sorte, là, pouvoir donner le meilleur d'elle-même.

Et je reviens très brièvement — ça va amuser certaines personnes — sur les résultats des études PISA hier. Quand on les analyse dans le détail, on se rend compte qu'un des résultats intéressants pour le Québec et pour certaines sociétés qui performant très bien, c'est que les résultats sont très groupés. Autrement dit, on performe bien parce qu'on fait réussir un grand nombre de personnes. Et il y a des pays qui ont des résultats beaucoup plus dispersés, c'est-à-dire que les meilleurs sont vraiment extraordinaires, mais, les autres en bas, sont... Et donc ça veut dire que, dans certains pays, on met plus l'accent pour aider les meilleurs puis, à la limite, on fait peut-être un peu moins d'efforts.

Et donc toute la philosophie qui anime le Québec, c'est de faire en sorte d'aider tout le monde. Et on a parlé... On ne reviendra pas là-dessus aujourd'hui, mais on a quand même parlé d'aider tous les enfants qui peuvent avoir des difficultés d'apprentissage, par exemple. Donc, il y a une philosophie générale, et cette philosophie-là se retrouve aussi dans la formation des adultes. Et, dans la formation des adultes, lorsque les adultes reviennent aux études pour toutes sortes de raisons, ça peut être pour de la formation très générale, mais ça peut aussi... pour aller se reformer parce que le métier que l'on avait est moins utile, c'est plus difficile de se trouver un travail, on veut retourner en formation professionnelle.

Et le mot clé, là-dedans, je pense que la ministre va être d'accord avec moi, le mot clé, c'est la flexibilité. Le mot clé, c'est la souplesse. Parce qu'un adulte qui retourne à l'école... Ils sont tous très différents, ils n'ont pas tous le goût, comme disait la ministre tout à l'heure, d'aller s'installer dans une classe. Il y en a qui veulent travailler plus seuls, avoir tout simplement ce qu'on pourrait appeler

un coach, un mentor qui va les guider... La technologie entre évidemment en ligne de compte. Je pense que c'est très important. Et je me souviens d'avoir visité un organisme communautaire où il y avait des adultes en formation. Ils venaient à l'heure qu'ils voulaient, ils avaient leur programme, ils avaient leur ordinateur, leurs travaux, puis ils avaient une personne qui était là pour les guider si nécessaire. Et donc tout le système québécois est fait alentour de ces concepts d'aider tout le monde et d'être flexible.

Et, moi, j'aimerais vraiment que la ministre puisse nous dire si, vraiment, là... pas «si», mais que fait le ministère pour vraiment s'assurer qu'il y a un maximum de souplesse, que la formation des adultes est adaptée à la réalité quotidienne différente de celle des jeunes, par exemple le travail, conciliation travail-famille-études, et aussi que fait le ministère pour encourager les adultes à retourner aux études, puisque ça peut être extrêmement profitable pour la société.

Et je pense, là-dessus, aussi à la tournée dont la ministre a parlé et aux rencontres du 13 et du 14 juin où on va vouloir qu'on s'assure que le maximum de personnes sont formées pour que les fameux 700 000 emplois, là, dans trois ans, puissent être comblés. Est-ce qu'il n'y a pas, à travers la formation des adultes justement, un élément qui se retrouve dans ce grand plan, de faire en sorte que, si des emplois se ferment et d'autres s'ouvrent, on puisse aider les adultes à aller faire le bon choix?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

● (13 heures) ●

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. Je remercie beaucoup le député pour son intervention. Dans son analyse des résultats de PISA, là, j'ai reconnu aussi le mathématicien et l'ingénieur faisant ses analyses. Mais vous avez raison de décrire ainsi la philosophie, les principes qui sous-tendent l'action du gouvernement et des acteurs du réseau de l'éducation.

Votre question, elle est importante. Puis je voudrais juste... Je vais répondre avec un premier élément, là, juste un premier élément d'information. Vous me demandiez qu'est-ce qu'on fait notamment pour promouvoir l'éducation aux adultes, la formation chez les adultes. Je prends juste le temps de vous dire que nous sortons, là, de la Semaine québécoise des adultes en formation, et le ministère est un important partenaire, et d'autres ministères aussi, comme Emploi et Solidarité sociale, la Commission des partenaires du marché du travail. En fait, cette semaine-là, la Semaine québécoise des adultes en formation, qui est sous la... je disais qui est confiée, qui est menée par les CEA, a un budget d'environ un peu plus de 1 million de dollars et fait des activités dans chaque région du Québec, a des porte-parole et fait la promotion de cela.

Mais je veux juste ramener les enjeux liés aux questions soulevées à l'éducation aux adultes. Peut-être une première mise en contexte aussi, c'est de... Je trouve que, trop souvent... je l'ai dit souvent lors des crédits, mais, trop souvent, des commentateurs ou d'anciens collègues comme François Legault, par exemple, des fois, ont des commentaires comme si le milieu de l'éducation était un milieu qui avait stagné, qui n'avait pas bougé. Et c'est important, sans vouloir porter des lunettes roses, de nommer ce qui bouge et ce qui change. Et là on a des résultats.

Et je veux juste prendre le temps, ici, dans ce bloc de crédit, où on étudie les crédits en formation professionnelle

et technique, de vous rappeler les chiffres, là. En éducation des adultes, prenons cet exemple-là, c'est 25 % de plus de clientèle dans les différents programmes d'éducation aux adultes entre 2005 et 2010. Donc, on est passés de 157 000 personnes à 197 000 personnes. Ça, c'est quoi? C'est des acteurs et un gouvernement qui priorisent l'éducation. Et c'est un message entendu et compris, quand on rejoint 25 % de plus en cinq ans.

L'autre donnée que je veux vous donner, c'est celle de la formation professionnelle et technique. Du côté de la formation professionnelle, on sera passé, en un an, de 97 000 inscrits — 97 800 inscrits — à 105 941, tout près de 106 000 inscrits. Du côté de la formation technique, du côté collégial, on sera passé de 102 000 en 2008 — 102 500 — à 107 637.

Et je veux donc vous dire que, quand, souvent, on nous disait, dans la lutte au décrochage scolaire ou... est-ce qu'on encourage au niveau de la formation professionnelle et technique? La réponse, c'est oui, puis ça donne des résultats. Mais une statistique intéressante, une statistique intéressante, c'est de dire qu'une forte majorité des inscrits dans ces parcours de formation sont des adultes.

Un exemple. Je suis allée visiter l'École des métiers de l'aérospatiale ou celle des équipements motorisés — je ne sais pas si c'est comme ça qu'elle s'appelle, l'autre où je suis allée — écoutez, la moyenne d'âge... L'École des métiers de l'aérospatiale, c'est assez frappant, la moyenne d'âge, moyenne: 27 ans. Conduite d'engins lourds, moyenne d'âge: 25 ans. Donc, vous avez là des milliers d'adultes qui vont compléter leurs formations.

J'en profite aussi pour lancer aussi un petit peu, je dirais, un message. Je l'ai fait auparavant, lorsqu'on a fait le bloc sur l'enseignement supérieur. Mais, quand vous faites ce plaidoyer pour la souplesse, je suis... vraiment je pense qu'on est en mesure de démontrer que l'offre de service, elle présente cette souplesse nécessaire, puis ça doit continuer à être ainsi.

On pense au fait qu'il y a... Il y a une offre de formation en ce moment, au Québec, 12 mois par année, le jour et le soir. C'est important à dire. Il y a beaucoup d'écoles de formation professionnelle et technique qui sont sur ce qu'on appelle familièrement des chiffres de trois blocs, là, trois blocs de formation, parfois même la nuit, dans certaines écoles, parfois même la nuit. Il y a des entrées continues, des sorties variables du parcours de formation. Il y a des modes de formation variés — je sais que c'est cher à vos yeux — mais la formation en ligne, la formation à distance, aller dans un centre plutôt que dans une école, par exemple. Il y a la fréquentation soit à temps plein, mais c'est aussi possible à temps partiel. Il y a la notion des différents lieux de formation. Il y a la formation parfois offerte directement en entreprise. Je parlais des programmes d'insertion en entreprise. Voilà, donc, toutes les formules qui sont en place en ce moment.

Mais je souhaite ici quand même nommer un enjeu. Je pense qu'on doit commencer à le nommer. Je l'ai fait avec la Fédération des cégeps et j'ai senti également beaucoup d'ouverture — et c'est pour ça que je tiens à le faire — beaucoup d'ouverture, de la part des fédérations des cégeps, de se pencher sur la question des résultats qu'on atteint au niveau de la formation technique, au niveau collégial. Il se fait de la bonne formation, je tiens ici à le dire, là, il se fait de la bonne formation.

D'ailleurs, les statistiques sont franchement, là, assez épatantes au niveau du degré de satisfaction des

employeurs lorsqu'ils embauchent un québécois ou une québécoise avec son diplôme. Que ce soit en formation professionnelle et technique, et notamment en formation technique au niveau collégial, un finissant qui a obtenu son diplôme a un taux... je pense qu'il a un taux de non-emploi à peine autour de 4 % à 5 %, ce que beaucoup considèrent, à partir de ce moment-là que... dans beaucoup... On en vient presque à parler d'un plein emploi, là, parce que... Mais ça, c'est neuf mois après la fin du diplôme, après l'obtention du diplôme. Lorsque j'ai un D.E.C. technique d'un cégep québécois, 96 % du temps, neuf mois après, j'ai un emploi. C'est des statistiques quand même impressionnantes, là.

Ce sont des bons parcours, avec des bons diplômes, puis à la satisfaction de l'individu, parce qu'on voit que la rentabilité personnelle est très élevée d'aller chercher son D.E.C., puis à la fois, aussi, il y a une satisfaction élevée des employeurs.

Mais ce que je veux nommer et qu'il faut commencer à nommer puis à regarder, puis à regarder ça sous l'angle de la souplesse, c'est le fait que la diplomation dans le parcours de D.E.C. technique, c'est une diplomation qui, dans les temps requis, après trois ans, est aux alentours de 30 % à 35 % et, après cinq ans, aux alentours de 50 %. Je veux nommer cela, parce que, quand vous m'interpellez en disant: La rencontre du 13, 14 juin prochain, l'éducation aux adultes, et tout ça, je pense qu'un des enjeux, il y en a plusieurs, mais un des enjeux qu'on va sûrement regarder et discuter, notamment avec la Fédération des cégeps, c'est l'enjeu de dire: Est-ce qu'on a... Est-ce que, oui ou non... Et je ne présume pas de la réponse, hein? On fait la rencontre, qui est une rencontre de discussion et de consultation, mais la question se pose, c'est-à-dire: Est-ce que, oui ou non, dans ce secteur-là, est-ce qu'il y a un enjeu de souplesse? Est-ce que c'est parce qu'il y a un problème de souplesse qu'après trois ans j'ai environ le tiers des étudiants qui ont obtenu leurs diplômes puis, après cinq ans d'un parcours qui est prévu sur trois ans, après cinq ans, j'ai la moitié des inscrits qui ont leurs diplômes?

Moi, honnêtement, il y a là un enjeu du parcours de la formation professionnelle et technique, et un enjeu du côté de la formation des adultes, parce que là je suis aussi en train de parler de la formation de gens qui sont des adultes, là, indéniablement, je parle du niveau collégial, je pense qu'il y a... je pense qu'on présente beaucoup, beaucoup, beaucoup de souplesse dans nos milieux mais qu'il y a là un enjeu où on doit commencer à se poser la question de l'enjeu de la souplesse.

Quand je dis «l'enjeu de la souplesse», puis on verra, mais c'est: Est-ce que je dois avoir des signaux d'encouragement et reconnaître ce que c'est qu'un an de formation dans un parcours technique, reconnaître la valeur d'avoir eu deux ans de formation dans un parcours technique? Est-ce que je peux encourager la persévérance aux études dans ces secteurs-là en favorisant encore plus les formules coopératives stages-études? Est-ce que les adultes y retrouveraient plus leur compte encore? Est-ce que je suis capable de gagner la souplesse voulue, en termes organisationnels, pour favoriser les stages-études? C'est vrai au niveau collégial. Je pense qu'on doit le dire aussi que ça peut être vrai au niveau secondaire aussi.

Je voulais prendre le temps de nommer ces enjeux-là pour vous montrer que, quand on décrit la souplesse qu'on a dans notre régime de formation, on peut s'en vanter,

on peut se dire que ça participe sûrement à l'augmentation des chiffres que je vous ai donnés, en termes d'inscription, de diplomation des adultes, notamment dans les parcours de formation professionnelle et technique. Mais je suis surtout en train de vous dire que, pour moi, ces enjeux-là ne sont pas terminés, les enjeux de souplesse, puis sûrement que, par exemple, au niveau collégial il y a des enjeux qu'il va falloir regarder et nommer.

Et, par exemple, de façon très pragmatique, là, de façon très pragmatique, souvent, on va nous dire: Vous savez, c'est quelque chose, là, se dire que, si je veux faire telle formation technique, c'est trois ans ou rien. Tu sais, trois ans de sa vie, dire: Je m'en vais, là, et là c'est... je fais les sacrifices nécessaires, etc., pendant trois ans. Peut-être qu'il y en a qui peuvent trouver ça lourd. Pourtant, honnêtement, sincèrement, il faut rappeler les chiffres d'emploi, là. La rentabilité personnelle de faire ce parcours de formation technique, c'est une rentabilité personnelle... et sociale aussi, bien sûr, mais c'est une rentabilité personnelle franchement convaincante, et il faudrait le dire et le redire, là. Franchement, si je veux un emploi, ça vaut vraiment la peine d'aller faire mon D.E.C. technique.

Et la beauté de la chose, c'est que, dans les emplois à combler, là, les 740 000 emplois en trois ans, on sait qu'il y a une bonne strate de ces emplois-là qui sont carrément dans les secteurs de la formation professionnelle et technique, et notamment il y a un enjeu au niveau de la formation technique. La formation donnée au niveau collégial, là, c'est une des strates des emplois à combler où, je vous dirais, qu'on regarde ça puis qu'on se dit — n'est-ce pas, Mme Pontbriand? — on se dit: Oh! là il y a un vrai enjeu de société, là, dans cet élément-là. Il y a un enjeu de société dans le nombre d'inscriptions puis il y a un enjeu, surtout, de société dans le fait de dire: Nous, là, on a 740 000 emplois à combler en trois ans. Est-ce qu'on se comprend que ce serait le fun qu'on finisse les parcours en dedans de trois ans? Tu sais, ça serait le fun d'augmenter les pourcentages de diplomation après trois ans.

Et donc je remercie le député de sa question, parce que ça me permettait non seulement de décrire le fait qu'il y avait beaucoup de souplesse actuellement, mais le rendez-vous du 13, 14 juin, là, je vous l'ai dit tantôt, là, c'est souplesse et vitesse, parce que ça va prendre une vitesse dans la prise de décision et dans les changements qu'on doit apporter dans ce milieu-là.

● (13 h 10) ●

Le Président (M. Marsan): Alors, je vous remercie, Mme la ministre. Et ceci met un terme à nos travaux.

Adoption des crédits

Il nous reste cependant que, le temps alloué à l'étude des crédits du volet Formation professionnelle, du portefeuille Éducation, Loisir et Sport, étant presque écoulé, nous allons mettre aux voix le programme 2, alors le programme 2, qui, lui, est intitulé Formation en tourisme et en hôtellerie. Est-il adopté? Adopté sur division. Je vous remercie.

Documents déposés

Je dois déposer les réponses aux questions de l'opposition officiellement. C'est fait. Et nous terminons deux heures ce matin, mais c'est 15 heures, là, depuis

deux jours, que nous terminons. Et je voudrais vous remercier, Mme la ministre, et tous les gens qui vous accompagnent, remercier les collègues de l'opposition officielle et de l'opposition, les collègues du parti ministériel, et tous ceux qui de près ou de loin ont participé à nos travaux. Compte tenu...

Mme Beauchamp: ...vous permettez qu'à notre tour...

Le Président (M. Marsan): Absolument.

Mme Beauchamp: ...on vous remercie, M. le Président, et l'équipe de la Commission?

Le Président (M. Marsan): Merci.

Mme Beauchamp: Merci beaucoup pour un accompagnement de grande qualité.

Le Président (M. Marsan): Merci beaucoup. Et, compte tenu de l'heure, la Commission ajourne ses travaux au mardi 19 avril 2011, à 10 heures, à la salle du Conseil législatif, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du volet Culture et communications, du portefeuille Culture, Communications et Condition féminine.

Alors, merci beaucoup et bon appétit.

(Fin de la séance à 13 h 11)